

CARBURANT TOXIQUE ÉCOULÉ AU SÉNÉGAL

Shell et son “sale Diesel”



Vivo Energy livre au Sénégal du carburant avec une teneur en soufre entre 1340 et 2940, dans la période de l'enquête de Public Eye (entre 2013 et 2015)

Public Eye insiste sur le besoin de mettre en place de nouvelles règles pour préserver la santé des populations et l'environnement...

P.2

ITW - ME PAPE SÈNE (PDT CSDL)
“Le Sénégal doit appliquer
les conventions ratifiées”



P.4

BANLIEUE DAKAROISE

Les inondations
perdent du terrain



P.5

ENTRETIEN - YÉKINI (LUTTEUR)

“Bientôt, je me
prononcerai sur
mon avenir”



P.11

NOUVELLE COALITION DE L'OPPOSITION



Idy, Gakou et Cie marchent le 14 octobre



P.3

VENTE DE PRODUITS PÉTROLIERS TOXIQUES AU SÉNÉGAL

Le consortium Vivo Energy (Shell) au banc des accusés



Dans un rapport intitulé "Dirty Diesel", l'ONG Public Eye (ex Déclaration de Berne) et dont le siège est à Lausanne, dénonce des sociétés de négoce suisses accusées, jeudi, d'exporter en Afrique des carburants très toxiques. Dans ce rapport de 160 pages, le Sénégal comme sept autres pays est cité parmi les nations africaines victimes des pratiques de Vitol, Trafigura et Addax & Oryx. Ces sociétés sont accusées de "profiter" de la faiblesse des normes dans ces pays pour y vendre des carburants de mauvaise qualité et "réaliser des profits au détriment de la santé de la population".

Du soufre en quantité pour optimiser les bénéfices

Dans le but d'optimiser leurs bénéfices, les sociétés commerciales qui livrent ces carburants en Afrique mettent une concentration aromatique et poly aromatique élevée pour vendre moins cher un diesel de qualité inférieure. Cette façon d'avoir des avantages commerciaux est très dommageable pour l'environnement où ces combustibles sont vendus, ce "mélange-dumping" étant très malsain. Car, la corrosivité du soufre détruit les technologies de contrôle des émissions (catalyseurs et filtres à particules), ce qui accroît le nombre de particules fines qui s'échappent des moteurs et se logent profondément dans les poumons, provoquant cancers et maladies cardiovasculaires. Ce problème est connu de longue date. Les Etats-Unis et l'Europe ont réagi en abaissant fortement la limite de soufre admise, respectivement à 15 ppm (parties par mil-

lion) et 10 ppm. Mais certains pays africains comme le Sénégal ou le Ghana ayant encore des normes de soufre anormalement très élevées (1000 ppm ou plus), les sociétés qui font du négoce de carburants pour le vendre en Afrique entrent dans la brèche pour gonfler leurs bénéfices.

Et selon le document de Public Eye, des échantillons de diesel en provenance du Sénégal, montrent des niveaux dangereusement élevés de soufre. Vitol et son enseigne Shell pilotée par le consortium Vivo Energy livre au Sénégal du carburant avec une teneur en soufre entre 1340 et 2940 dans la période de l'enquête de Public Eye, entre 2013 et 2015.

Les aromatiques polycycliques cancérigènes

Le soufre n'est pas la seule substance nocive pour la santé contenue dans le carburant. Quelques 15 poly aromatiques (Hydrocarbures aromatiques polycycliques ou HAP) sont répertoriés par l'Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer comme des cancérigènes connus chez les humains, tandis que l'Agence américaine de protection de l'environnement considère 16 de ces produits comme "polluants prioritaires". Les HAP sont un groupe de substances dangereuses pour les organismes vivants. En plus d'être cancérigènes, beaucoup sont aussi mutagènes et dangereusement toxiques pour la reproduction. Dans le cas du Sénégal, les prélèvements de Public Eye sur le diesel des stations-service portant le célèbre logo de Shell exploitées par le consortium Vivo Energy,

déteu à 40 % par Vitol, montrent des niveaux de concentration, dans la période de l'étude, allant de 9,9 à 15,1 pour cent de la masse, là où la concentration autorisée en Europe est de 8 pour cent de la masse.

Dans le monde entier, la moyenne des HAP dans le diesel est estimée à 3,7 pour cent de la masse, selon l'Organisation européenne des compagnies pétrolières pour la protection de l'environnement et de la santé (CONCAWE).

Le Sénégal apparait comme étant le pire élève dans cet aspect du classement puisque selon Public Eye, Vitol vend au Sénégal un produit ayant, par exemple, cinq fois plus de HAP que celui du diesel vendu en Allemagne.

Les dangereux additifs utilisés comme substituts du plomb

"Nos analyses ont aussi permis de détecter d'autres substances nocives pour la santé à des doses inquiétantes. Près des trois quarts de nos échantillons contiennent une teneur en benzène, classé cancérigène avéré pour l'homme, supérieure à 1 % du volume, le seuil à ne pas dépasser au sein de l'Union européenne. Nous avons aussi trouvé dans l'essence un additif utilisé comme substitut du plomb, le MMT, à base de manganèse, un métal neurotoxique. Sur les quatre échantillons prélevés, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, tous contenaient du MMT", informe le document. Public Eye ajoute que les négociants suisses fabriquent ces carburants en mélangeant divers produits pétroliers semi-finis à d'autres substances afin de créer ce que l'industrie appelle "la qualité africaine". Ces carburants très polluants sont principalement produits aux Pays-Bas et en Belgique, dans la zone ARA (Amsterdam, Rotterdam et Anvers) "

Toutefois, le document de rappeler que les carburants incriminés respectent la réglementation des pays concernés. Ce qui n'empêche pas Public Eye d'insister sur le besoin de mettre en place de nouvelles règles pour préserver la santé des populations et l'environnement; et fermer la porte aux "négociants suisses qui inondent l'Afrique de carburants toxiques". ■

PDS / HCCT

Le rapprochement entre le Parti démocratique sénégalais (PDS) et le régime de Macky Sall semble se préciser. Après l'appel au dialogue national, le Chef de l'Etat aurait une fois de plus, tendu la main à son ancienne formation politique, à travers l'installation des membres du Haut conseil des collectivités territoriales. En effet, on informe que le Président Sall aurait octroyé

huit sièges à ses anciens "frères". Mais l'information est démentie par le chargé de communication du Pds. Joint au téléphone hier, Mayoro Faye renseigne que Me Abdoulaye Wade n'a donné aucune directive à son parti par rapport aux membres du HCCT qui seront choisis par Macky Sall. "Ce n'est pas vrai et ni le parti, ni son chef, n'ont encore abordé cette question", tonne Mayoro au bout du fil.

HCCT

Le Conseil constitutionnel a publié hier, les résultats officiels de l'élection des Hauts conseillers des collectivités territoriales (HCCT). Ils confirment la large victoire de la coalition Bennoo bokk yaakar (BBY). Ainsi, en attendant de nommer les 70 autres membres sur les 150 que va compter le HCCT, le président de la République voit sa coalition

remporter les élections dans 37 des 45 départements du pays. Soit un total de 68 sièges récoltés, lors du scrutin du 4 septembre dernier. 12 sièges sont allés aux autres coalitions dont 3 pour la liste And Taxawu Dakar du maire socialiste, Khalifa Sall, dans le département de Dakar. A Ziguinchor, Abdoulaye Baldé a remporté les deux sièges. Ceux de Foundiougne sont remportés par le FEDES. Dans les départements de Gossas, Birkilane, Bounkiling, Malem Hodar et Oussouye, aussi, l'opposition a gagné.

MACKY SALL

Le président de la République, Macky Sall, a quitté hier le territoire national, jusqu'au 22 septembre prochain. Il s'est envolé en fin de matinée pour Montréal en Canada. Il va y participer à la cinquième conférence de reconstitution des Ressources du Fonds mondial contre le Vih-Sida, la Tuberculose et le Paludisme. Le Sénégal, rappelle le pôle communication de la Présidence, a déjà bénéficié de 300 millions de dollars de ce fonds lancé en 2002. Après cette conférence, le Chef de l'Etat se rendra à New-York, le 18 septembre 2016, pour prendre part à la 71ème Session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies. A cette occasion, renseigne le communiqué, le Président sénégalais, va délivrer un message en sa qualité de Président du NEPAD. "Il interviendra également à la tribune du Conseil de sécurité dans le cadre du débat sur la Syrie", précise le document qui renseigne qu'"un important programme d'entretiens bilatéraux est inscrit dans l'agenda du Président Sall".

SÉNÉGAL AIRLINES

La compagnie Sénégal Airlines vit ses derniers jours ou même ces dernières heures. Dans sa dernière livraison, l'hebdomadaire Jeune Afrique révèle que "la procédure de liquidation judiciaire de Sénégal Airlines a entamé sa dernière ligne droite". Le magazine, qui cite ses sources, renseigne que le président du Conseil d'administration, "Abderrahmane Ndiaye, a adressé une correspondance au ministre du Tourisme et des Transports aériens, Maïmouna Ndoye Seck, pour lui demander de prendre en charge le processus de dépôt bilan". "C'est le cabinet de l'avocat d'affaires François Sarr qui va piloter le dossier", révèle le journal. À la suite des difficultés que rencontre Sénégal Airlines, l'Etat du Sénégal a lancé une nouvelle compagnie aérienne dénommée Air Sénégal.

UNION EUROPÉENNE

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker a dévoilé avant-hier un nouveau plan d'investissement extérieur européen (PIE) visant à encourager l'investissement en Afrique et dans les pays du voisinage de l'UE. Cela pour renforcer ses partenariats et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Il a fait cette déclaration à l'occasion du discours annuel sur l'état de l'Union européenne. "Doté de 3,35 milliards d'euros provenant du budget de l'Union et du Fonds européen de développement, le (PIE) prévoit le recours à des garanties

innovantes et à d'autres instruments analogues pour encourager l'investissement privé, lui permettant ainsi de mobiliser jusqu'à 44 milliards d'euros d'investissements", note le communiqué parvenu à EnQuête. A cet effet, "si les États membres et d'autres partenaires versent une contribution équivalente à celle de l'Union, le total atteindra 88 milliards d'euros". La Banque européenne d'investissement pourra donc prêter jusqu'à 32,3 milliards d'euros au titre de la garantie de l'Union entre 2014 et 2020.

ALAYE DJITÉ

Encore une désillusion pour Alaye Djité, le présumé complice de Thione Seck dans l'affaire du faux monnayage. La Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Dakar a encore refusé de lui ouvrir les portes de la prison. Les juges d'appel ont, en effet, confirmé la troisième ordonnance de rejet de demande de liberté provisoire du juge du deuxième cabinet d'instruction. Le parquet général a été le premier à opposer son veto, car il craint que l'inculpé retourne dans son pays. Selon nos sources, le maître des poursuites a demandé à ses collègues du siège de rejeter la requête de la défense, au motif que "Alaye Djité n'est pas régulièrement domicilié au regard de sa qualité d'étranger". Ainsi Alaye Djité va continuer à croupir en prison. Mais, ses avocats sont déterminés à lui faire bénéficier d'une liberté provisoire, à l'instar de Thione Seck. C'est pourquoi, ils prévoient d'introduire une quatrième demande, car ils trouvent anormal que le leader du Ram Dam soit libéré. Tous les deux avaient été inculpés et placés sous mandat de dépôt, le 2 juin 2015. Mais depuis le 12 février dernier, Thione Seck bénéficie d'une liberté provisoire.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général : **Mahmoudou Wane**
Directeur de publication : **Ibrahima Khalil Wade**
Rédacteur en chef : **Gaston Coly**
Secrétaire de la Rédaction : **Assane Mbaye**
Grands Reporters : **Babacar Willane & Mahmoudou Wane**
Chef de Desk Société : **Fatou Sy**
Chef de Desk Sports : **Adama Coly**
Chef de Desk Éco-Social : **Aliou Ngamby Ndiaye**
Chef de Desk Culture : **Bigué Bob**

Rédaction : Mamadou Diallo, Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré
Correcteur : Boubacar Ndiaye

Directeur artistique : **Fodé Baldé**
Maquette : **Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé**

Service commercial : **maimounaenquete@gmail.com**
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190
Impression : **AFRICOME**

NOUVELLE COALITION DE L'OPPOSITION

Idy, Gackou et Cie annoncent une marche nationale

Le Front pour la défense du Sénégal/Mankoo wattu Sénégal a divulgué hier son plan d'action. La plateforme coordonnée par Malick Gackou organise une marche nationale, le 14 octobre prochain.

■ HABIBATOU TRAORE

L'opposition a mis sur pied le Front pour la défense du Sénégal/Mankoo wattu Sénégal qui compte bien faire face aux "dérives et abus" du régime de Macky Sall. En effet, les responsables de cette nouvelle coalition sont convaincus que le Sénégal a dépassé le stade de la dictature rampante. "Nos ressources sont pillées, les libertés confisquées et la justice instrumentalisée", a dénoncé hier le porte-parole du jour, Mouth Bane. Selon lui, la nouvelle entité se fixe comme objectif "de corriger



la situation nationale pour remettre le Sénégal sur les rails". De ce fait, il renseigne qu'une marche nationale est prévue le 14 octobre prochain avec les Sénégalais de la diaspora et de l'intérieur du pays. "Macky Sall sent la fin de son règne et nous n'hésiterons pas à marcher jusqu'au palais pour rétablir la démocratie", ajoute Mouth Bane.

En réunion hier, le Rewmi de Idrissa Seck, la coalition démocratique Bok Guis- Guis de Pape Diop, le Grand parti de Malick Gackou, le Pastef de Ousmane Sonko, l'Alliance pour la citoyenneté et le travail de l'ancien pre-

mier Ministre Abdoul Mbaye, le Parti démocratique Sénégalais de Me Abdoulaye Wade... ont divulgué leur stratégie. D'après le porte-parole du jour, les membres du Front pour la défense du Sénégal Fds/ Mankoo Wattu Sénégal ont décidé d'oublier leurs différentes appartenances politiques pour initier des actions décisives. "Nous allons prouver au locataire du palais qu'il s'est trompé en minimisant les actions de l'opposition", avertit Mouth Bane. Qui annonce que la nouvelle coalition a prévu sa première conférence de presse, ce 20 septembre, pour officialiser son code de conduite.

Ce code de conduite adopté hier a pour objet de préciser les règles de fonctionnement nécessaires à la réalisation des objectifs de la plateforme. Ainsi, Mouth Bane précise qu'il est formellement interdit à tout membre du Front démocratique sénégalais/Mankoo wattu Sénégal d'établir avec le régime en place tout contact politique jugé contraire aux objectifs de la plateforme. ■

AFFAIRE DE L'ENREGISTREMENT CONTRE YAKHAM Mbaye

Souleymane Jules Diop dénonce "un acte répugnant et ignoble"

L'affaire de l'enregistrement téléphonique attribué à Yakham Mbaye n'a pas laissé indifférent son collègue Souleymane Jules Diop. A travers une réaction publiée sur sa page Facebook, le secrétaire d'Etat chargé du suivi du PUDC dénonce un moyen "répugnant et ignoble", pour solder des comptes politiques.



Souleymane Jules Diop

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Le Secrétaire d'Etat chargé du suivi du PUDC se prononce sur l'affaire de l'enregistrement attribué au secrétaire d'Etat à la Communication, Yakham Mbaye. A travers une contribution publiée sur sa page Facebook, Souleymane Jules Diop dénonce, par là, un acte "répugnant, ignoble". À son avis, on ne doit pas se servir "de moyens aussi lâches que l'enregistrement de personnes, pour des règlements de comptes politiques". "Entre nous, en public ou en petit comité, les hommes politiques, comme tous les hommes et femmes, dans les familles, les ménages se disent parfois du mal, parfois sous le coup de la colère, pendant des moments de faiblesse, quelques fois en ne le pen-

sant pas vraiment. Mais doit-on laisser faire de telles pratiques, ou pourrait-on continuer à supporter une vie dans laquelle nos confessions les plus intimes, nos propos les plus amers passent le cadre privé dans lequel ils restaient confinés pour être exposés au monde entier ? Qui, à un moment ou à un autre, en famille ou ailleurs, dans un conflit avec ses amis les plus proches, n'a pas dit du mal et l'a regretté après ? En politique surtout, où les alliances se font et se défont, les affrontements se font avec vigueur ?", se demande l'ancien secrétaire d'Etat aux Sénégalais de l'étranger.

Poursuivant son analyse, Souleymane Jules Diop renseigne que de "telles pratiques sont accompagnées de manipulations technologiques à la portée de n'importe quel énergu-

mène". Ce qui, dit-il, le rend plus "répugnant". Pour lui, il ne fait pas cette sortie pour défendre la "victime", Yakham Mbaye, mais, "je m'insurge, dit-il, contre une méthode qui finira par tous nous perdre, parce que chacun de nous peut en être la victime, chez lui, dans son foyer, qu'il soit politicien, religieux ou simple citoyen". "C'est une pratique lâche à ne pas encourager. Et pour dire vrai, nous serons, nous qui

accompagnons le président de la République, les seuls perdants de cette bataille que se livrent responsables et militants attachés à sa réussite, alors que les élections approchent à grands pas. Nous ne rendrons heureux que quelques voyeurs salaces adeptes des combats de rue", croit savoir le Secrétaire d'Etat chargé du suivi du Programme d'urgence de développement communautaire. ■

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur **ABDOULAYE DIOUF SARR**, Ministre de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur **ALIOU SALL**, Président de l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et de l'Assemblée Générale de l'Agence de Développement Municipale (ADM), ainsi que les membres de ladite assemblée, Monsieur **CHEIKH ISSA SALL**, Directeur Général de l'Agence de Développement Municipal (ADM), L'ensemble du personnel de l'Agence de Développement Municipale (ADM) ont le regret et la profonde douleur de vous faire part du décès survenu le dimanche 11 septembre 2016, de

MAITRE MBAYE-JACQUES DIOP,

Ancien Député-Maire de Rufisque
Ancien Président du Conseil de la République pour les Affaires Economique et Sociale (CRAES)
Membre Fondateur de l'Agence de Développement Municipal (ADM)
A sa famille, à ses proches et à toute la Nation sénégalaise, l'Agence de Développement Municipale (ADM) présente ses sincères condoléances. Que la terre lui soit légère.



Fatiha + 11 Likhlass

ME PAPE SÈNE (PRÉSIDENT DU CSDL)

“Le ratio un garde pénitentiaire pour huit détenus n'est pas acceptable”

Le président du Comité sénégalais des droits de l'Homme (CSDL) plaide pour une humanisation de la vie carcérale. La semaine dernière, en marge de la présentation du Plan stratégie 2016-2018 de l'Observateur national des lieux de privation de liberté tenue à Dakar, Me Pape Sène a déploré les conditions de détention dans les prisons sénégalaises, avant d'inviter l'Etat à appliquer les conventions internationales qu'il a ratifiées. Ceci, au grand bonheur des détenus. Dans cet entretien, le militant des droits de l'Homme dévoile son agenda à la tête du CSDL, exprime son souhait d'avoir un budget annuel plus conséquent que les 50 millions de F Cfa dont il dispose, etc.

■ PAR PAPE NOUHA SOUANÉ

Quel est l'état des lieux concernant les prisons au Sénégal ?

Vous savez, pour répondre à cette question, il faut l'aborder sous plusieurs angles. La plupart de nos prisons sont acquises à l'époque coloniale. Et ça pose la question de la vétusté de ces infrastructures qui doivent accueillir aussi bien les détenus que les personnes condamnées. Alors, si on fait le diagnostic pour en tirer un bilan, on va relever le problème relatif au surpeuplement de nos prisons. C'est une réalité qui est là. Par exemple, la capacité d'accueil de Rebeuss est largement dépassée. Maintenant, sur le plan des conditions de vie, des efforts sont en train d'être faits. Malgré tout, on peut les améliorer. On a la ration journalière des détenus qui passe de 400 à 1000 F Cfa. A mon avis, c'est un pas important. Aussi, l'Etat du Sénégal a engagé une politique d'augmentation de façon sensible de l'enveloppe accordée à la direction de l'administration pénitentiaire pour la prise en charge des détenus. Presque, elle représente la moitié du budget du ministère de la Justice, parce que la vie humaine n'a pas de prix.

Le Sénégal a ratifié des conventions internationales, dans le cadre des droits humains. Mais, leur application tarde, au grand dam des détenus.

J'ai déjà fait allusion au règlement numéro 5 de l'Uemoa sur la profession d'avocat. Il a été pris au niveau de cet espace dont le Sénégal est membre. De façon claire, relativement aux questions de garde à vue, il stipule que dès qu'une personne est interpellée, elle peut se faire assister par un avocat. C'est un règlement. Donc, il est d'application immédiate. Malheureusement, le Sénégal tarde à l'appliquer. De ce point de vue, nous devons faire le plaidoyer nécessaire pour que cette norme internationale puisse avoir une application effective. En 1999, il y a eu une réforme du code de procédure pénal au Sénégal. Elle permettait, après la prolongation de la garde à vue de 48 heures, que la personne mise en cause puisse être assistée d'un avocat. Mais, malheureusement, ce texte n'était pas accompagné de dispositions pratiques pour que sa mise en œuvre soit effective. Aujourd'hui, nous sommes rassurés par le projet de réforme dans le circuit administratif. Il va se poursuivre de façon très rapide pour que le Sénégal soit en phase avec ce principe de l'Uemoa qui permet de garantir un certain nombre de droits des personnes interpellées dans les commissariats et les brigades de Gendarmerie.

Souvent, on fait état de manque de ressources humaines dans les prisons. Vous, en tant que militant des droits

de l'Homme, quel commentaire faites-vous de cette situation ?

Effectivement, le manque de ressources humaines pose un certain nombre de problèmes dans les lieux de détention. Et vous savez, le ratio : un garde pénitentiaire pour huit détenus n'est pas acceptable. Donc, il va falloir, dans le sens d'un recrutement massif, mais également de la formation, renforcer le personnel. C'est un aspect important parce que le travail dans l'administration pénitentiaire est extrêmement dur.

Justement, dans son intervention, un agent pénitentiaire a souligné qu'il joue une double fonction : il est à la fois pénitentiaire et assistant social...

Eh bien, ça pose problème. La prison est un milieu de resocialisation. Donc, il est impératif d'avoir un personnel très qualifié pour bien prendre en charge la question du détenu. Et, au-delà de la sanction infligée à la personne, la prison doit servir également de lieu de correction, de transformation de la personne, de formation... pour qu'au sortir de ce milieu carcéral, elle puisse valablement retrouver sa place dans la société.

Quelle analyse faites-vous des longues détentions ?

C'est une situation que nous déplorons. Parce que nous pensons que le droit de recevoir un jugement rapide et efficace est un droit universel. D'ailleurs, il est mentionné dans la Constitution du Sénégal, de même que dans les normes internationales ratifiées par notre pays. A cet égard, il n'y a pas de raison, aujourd'hui, qu'on n'aille pas vers cela. Aussi, il faut saluer la réforme entreprise par le Sénégal avec la nouvelle carte judiciaire. Présentement, il y a une suppression des cours d'Assise. En lieu et place, on a des chambres criminelles dans les 14 régions du pays où on a des audiences criminelles. Contrairement, aux chambres d'Assise qui étaient très espacées, elles se tiennent régulièrement. Cette approche permet de désengorger les prisons. Il va falloir aussi imaginer des stratégies alternatives comme la médiation pénale dans le but de limiter les condamnations qui envoient les gens en prison.

Comment expliquez-vous les causes de ces longues détentions ?

Les causes sont diverses. Parfois, elles peuvent être liées à la nature de la procédure. En matière criminelle, la détention est, selon les textes, illimitée. Par contre, en matière délictuelle, la détention provisoire est limitée à 6 mois pour un certain nombre de délits. Et il n'y a pas de possibilité de renouvellement. Avec l'article 127 bis du code de procédure pénal, dès que le délai de 6 mois expire, et que l'instruction n'est pas clôturée, à



partir de ce moment, la personne placée sous mandat de dépôt, de façon provisoire, doit être libérée d'office par la maison d'arrêt. Cette disposition est salubre, parce qu'elle permet de limiter le temps de la détention. L'autre cause est liée au déficit de personnel de la Justice au niveau de la magistrature, du greffe, du barreau, etc. Et, souvent, le recrutement n'est pas facile, parce qu'il faut des moyens, de la qualité. Heureusement que le concours d'avocats est régulièrement organisé pour permettre un maillage du territoire dans le but d'accompagner les justiciables.

Avez-vous, dans le cadre de vos travaux, identifié des malades mentaux incarcérés en prison ?

En tant que praticiens du droit, il y a des concepts que nous ne connaissons pas. Par exemple : malade mental. Parce contre, nous, nous parlons de démence. C'est un élément de fait laissé à l'appréciation du juge. Effectivement, en tant qu'avocat, il m'est arrivé d'être en face d'une personne atteinte de démence, et qui était attrait. Mais, à chaque fois que le juge, après analyse des faits, se rend compte que nous sommes en présence d'une personne atteinte de démence, il en tire toujours les conséquences de droit. C'est donc une irresponsabilité pénale qui est prononcée. Et nos juridictions appliquent cette disposition de la façon la plus souveraine possible. Donc, il n'y a pas de problèmes particuliers à ce niveau.

Après les longues détentions, une indemnisation est prévue pour le détenu. A votre avis, ce principe est-il appliqué au Sénégal ?

En matière criminelle, quand vous faites l'objet d'une longue détention, à l'issue de laquelle vous êtes acquitté, vous avez la possibilité d'engager une procédure pour une indemnisation. Mais, malheureusement, aujourd'hui,

peu de personnes utilisent cette disposition légale. C'est donc le moment de le dire pour que nul n'en ignore. L'Etat a mis en place cette disposition pour permettre à ces personnes de demander valablement réparation.

Comparé aux autres pays en Afrique de l'Ouest, comment se présente le Sénégal par rapport au respect des droits humains ?

En toute honnêteté, nous avons des raisons de nous glorifier. Contrairement à beaucoup de pays, aussi bien en Afrique que dans le monde, nous ne sommes pas au banc des accusés. Et je rappelle que le combat pour la protection des droits de l'Homme est toujours une nécessité. Ainsi, pour mesurer la situation réelle ou le niveau d'évolution des droits de l'Homme dans un pays, il va falloir, forcément, faire la lecture du niveau de démocratie, de l'Etat de droit, du pays concerné. Actuellement, tout le monde s'accorde à dire que le Sénégal est un Etat de droit. Et cela a, forcément, des conséquences sur la situation des droits de l'Homme. Mais, ceci ne doit pas nous pousser à être passifs, parce que nous avons énormément de choses à faire.

En tant que militant de l'Alliance pour la République (Apr), votre nomination à la tête du CSDH a soulevé beaucoup de controverses. Etes-vous, aujourd'hui, en l'aise à ce poste ?

Oui, je suis très en l'aise à ce poste. Parce que, je suis un homme du sérail. D'ailleurs, je n'ai pas attendu d'être à la tête du Comité pour défendre les droits de l'homme. C'est une option que j'ai prise, depuis fort longtemps.

Comment se porte le CSDH ?

Il se porte à merveille. Je viens d'Abuja où je participais à l'Assemblée générale des institutions nationales des droits de l'homme de l'espace Cedeao. Et je me prépare à aller à Abidjan pour une rencontre des institutions nationales de l'espace Uemoa, mais aussi à Banjul dans le cadre du Réseau international des institutions nationales des droits de l'homme. En un mot, nous sommes en train de remplir la mission qui nous a été confiée par le président de la République.

Combien d'activités avez-vous déroulé ?

Nous en avons déroulées plusieurs. Quand je suis venu à la tête du Csdh, j'ai trouvé qu'il avait déjà mis en place, avec d'autres acteurs de la société civile, l'Observatoire national pour le respect des droits humains dans le domaine extractif. L'option vise à réconcilier la présence des industries extractives avec le respect des droits de l'homme. En mars dernier, nous avons organisé un atelier de deux jours sur

le renforcement des capacités des membres du Comité. Ceci pour qu'ils puissent se familiariser avec un certain nombre de mécanismes et d'instruments régionaux, sous-régionaux, sur la vision minière africaine. Récemment, nous avons été à Rufisque pour accompagner notre antenne départementale. Et notre mission, c'est de faire la promotion des droits de l'homme par l'éducation, de promouvoir la protection dans le but d'attirer l'attention de l'autorité. Depuis décembre 2012, le CSDL a été rétrogradé au statut B par le Comité international de coordination, à travers le sous-comité d'accréditation pour les institutions nationales des droits de l'homme. On aussi les principes de Paris qui édictent des directives comme le recrutement de personnel autonome. Quand le Président Macky Sall est arrivé au pouvoir, il a augmenté le budget du Comité.

Quel est le montant de votre budget de fonctionnement ?

C'est un budget annuel de 50 millions de F Cfa. C'était 36 millions de F Cfa avant l'accession du Président Macky Sall au pouvoir. Certes, l'augmentation est salubre. Mais, nous demandons plus.

Combien ?

Quand on demande, on dit plus. Même si on nous donnait 2 milliards de F Cfa, on allait prendre. Parce que les droits de l'homme n'ont pas de prix. Si vous y mettez des milliards, vous devez retenir que c'est à juste raison. Moi, mon combat, c'est de tout faire pour que le Comité retrouve son statut A. Nous avons trouvé un projet de réforme de la loi 97 relative au CSDL que nous avons repris dans l'objectif de le redynamiser. Le deuxième combat que nous menons pour arriver au statut A, c'est le Plan stratégique que nous sommes en train d'élaborer. Presque, nous sommes en phase terminal.

Que dit ce plan ?

Il vise à définir les grandes orientations du Comité sur une période bien déterminée de trois ou quatre ans. Chaque année, le CSDL doit présenter un rapport au chef de l'Etat. Malheureusement, de 2000 à 2012, il a vécu un véritable ostracisme de l'Etat. Presque, il a été inexistant. Aucun rapport n'a été présenté dans ce sens. Ainsi, pour tourner cette page, nous sommes en train de travailler sur le rapport de 2013-2014, mais également celui de 2015-2016.

Quelle est, de manière ramassée, la teneur de ces deux rapports dont vous faites état ?

Nous sommes en phase d'élaboration de ces deux rapports. Même s'ils étaient prêts, selon les textes, la primeur est laissée au président de la République. Il est important, en tant qu'autorité, qu'il soit au courant de la situation des droits de l'Homme au Sénégal à travers le rapport du Comité. Il ne sert à rien de travailler, de mener des activités, alors que vous ne présentez pas de rapport qui va constituer un miroir pour les autorités. Nous allons décrire la situation globale des droits de l'Homme au Sénégal, faire des recommandations.

Avez-vous déjà fixé une date pour les présenter ?

Je ne veux pas donner de date pour dire qu'ils seront publiés à telle période. Si tout va bien, pour le rapport 2015-2016, nous souhaitons le présenter avant la fin de l'année. ■

À L'INSTAR DE MÉDINA GOUNASS, DALIFORT, WAKHINANE NIMZAT, ETC

Les inondations perdent du terrain dans la banlieue

La croisade contre les inondations est en train de porter du fruit dans la banlieue dakaroise. A Médina Gounas, Dalifort et Wakhinane Nimzatt, entre autres communes, elles se conjuguent désormais au passé. Par contre, elles restent prégnantes dans d'autres. Reportage.

■ CHEIKH THIAM

Les averses qui se sont abattues, ces derniers jours sur le sol dakarois, notamment, dans la banlieue, n'ont pas eu les effets redoutés. Dans un passé récent, on serait sûrement en train de penser à l'organisation d'un téléthon pour venir en aide aux sinistrés, après avoir déclenché le plan Orsec. Tout n'est donc pas rose, mais il y a des améliorations notables dans de nombreux anciens bastions des inondations. C'est le cas dans la commune de Médina Gounass où EnQuête s'est rendu. La zone a été durement frappée durant la dernière décennie. Des centaines sinistrés ont ainsi été recasés dans les cités Jaaxay et Tawfekh. Pour celles qui sont restées, le spectre des inondations s'est éloigné pour, espèrent-elles, toujours. Aujourd'hui, dès qu'il arrête de pleuvoir, les populations sortent pour vaquer à leurs occupations. Une première depuis longtemps, signale-on.

“Vous ne pouvez pas savoir l'impact des travaux (NDLR : il s'agit des travaux effectués dans le cadre du projet de gestion des eaux pluviales (PROGEP) piloté par l'Agence de développement municipale) dans cette zone, car vous n'habitez pas ici. Dans le passé, dès la première grosse pluie, les eaux éalisaient



Premières pluies dans la banlieue de Dakar

domicile pendant presque 11 mois sur 12. Mais le constat est que, depuis le début de l'hivernage, on ne se plaint pas. On sort de nos maisons pour prendre l'air, après la pluie. Et pourtant, les travaux ne sont pas terminés”, souligne Yacine Gassama. Cette dame vit dans cette commune, depuis plus de 30 ans. Ici, loin des routes coupées, des maisons envahies par les eaux et des cimetières inondés, la vie a suivi son cours normal, après la pluie de mercredi matin.

“Nous demandons l'achèvement des travaux”

Dans cette partie du département de Guédiawaye, les inonda-

tions sont devenues de mauvais souvenirs. Sur l'axe qui mène du rond-point Tally Bou Bess au lycée Seydina Limamoulaye, en passant par la mairie de la commune de Médina Gounass, les enfants jouent au football, à chaque fois que le ciel a fini d'ouvrir ses vannes, depuis le début de la saison des pluies. D'ailleurs, le sujet les intéresse. Il ressort de leurs témoignages que leur commune respire enfin et qu'ils ne vivent plus sous la hantise des inondations. “On ne se plaint plus. On joue au football quand il pleut. Il n'y a plus de moustiques et, du coup, on vit en parfaite santé. Dans le passé, nous avions pas mal de

malades souffrant de paludisme”, souligne Ibou Diaw, le plus âgé d'entre eux.

Ailleurs, à Dalifort, il semblerait également que les inondations soient devenues un mauvais souvenir. La commune vivait encore, dans un passé récent, sous la hantise des pluies diluviennes et leurs lots de désagréments. A chaque fois qu'il pleuvait, les abords de la mairie de cette commune baignaient dans les eaux de pluie. Ce qui n'a pas été le cas ces derniers jours. “Je ne veux pas aller trop vite en besogne, mais c'est rassurant, avec ces travaux. Même si, c'est un peu trop tôt pour juger des résultats. Pour l'heure, reprenez que nous sommes satisfaits de ce qui a été fait dans toute la commune de Dalifort”, déclare le vieux Abdoulaye Djité. Le militaire à la retraite d'ajouter : “Ce qui nous importe, c'est le bien-être de la population. Depuis plus de 30 ans, c'est la première fois que j'ai pu étaler ma natte, quelques minutes après la pluie. Nous demandons au maître d'ouvrage de ces chantiers d'achever les travaux.”

Il reste du chemin à faire

Dans la lutte contre les inondations, les résultats sont certes là, mais c'est loin d'être gagné. Car, certaines communes sont encore frappées, dans une moindre mesure, par le phénomène. C'est le cas à Grand Médine, Aladji Pathé, Grand-Yoff, Djiddah Thiaroye Kao, Guinaw Rails, entre autres. Là-bas, les populations ne demandent qu'une seule chose à l'Etat : sortir des eaux.

Il faut aussi ajouter que 58 milliards de F CFA ont été investis par l'Etat du Sénégal dans le système de drainage des eaux de pluies dans la zone périurbaine de Dakar. Et ce projet est piloté par l'Agence de développement municipal (ADM). ■

CONTREFAÇON DE VINAIGRE, AROME ET MOUTARDE

Le patron de la marque “Yobalema” relaxé

Le parquet avait requis vendredi dernier, une peine de six mois ferme contre Mountago Camara, le propriétaire de Camara & fils fabriquant des Moutarde, Vinaigre et Arome “Yobalema”. Des produits considérés, dans un premier temps, comme de la contrefaçon impropre à la consommation. Le tribunal l'a relaxé.

■ FATOU SY

Le propriétaire de Camara & fils, Mountago Camara, a été relaxé avant-hier, par le tribunal des flagrants délits de Dakar. Il encourait une peine de 6 mois ferme. Vendredi dernier, lors de son procès, il avait versé de chaudes larmes à la barre. Il comparait pour pratique illégale de produits alimentaires et faux et usage de faux dans un document administratif. L'accusation considérait que la moutarde, le vinaigre et l'arôme de marque “Yobalema” qu'il confectionne sont de la contrefaçon. Ce que le prévenu avait vigoureusement contesté. “Je fabrique des produits alimentaires, depuis 2004. Après confection, je les envoie

au laboratoire pour test”, s'était défendu M. Camara. Il avait soutenu que c'est à la gendarmerie qu'on lui a fait savoir que l'arôme n'était pas bon. “Moi, je l'ignorais, car ce sont des professionnels du métier qui me l'ont remis, tout en me faisant savoir que le résultat était satisfaisant”, avait-il ajouté.

Lorsque les juges lui ont demandé, s'il avait un diplôme qui certifie son professionnalisme, il avait répondu par la négative. Toutefois, il avait soutenu avoir acquis une petite expérience dans le domaine à l'usine où il travaillait. Non satisfait de ces réponses, le représentant du parquet avait jugé les faits constants, car M. Camara, disait-il, a non seulement de faux documents, mais ne respecte

aucune norme. “Il est important de protéger la population. D'ailleurs, le texte de 1966 exige des visites réglementaires. Aucune norme sécuritaire n'est respectée, concernant la fabrication de ces produits alimentaires”, avait pesté le maître des poursuites conforté dans sa position par le témoignage d'un des employés. Qui avait confié que la fabrique n'a aucune enseigne. Pour la répression, il avait donc requis six mois ferme.

La défense parle de concurrence Mais, Me Ibrahima Mbengue avait trouvé anormal ce réquisitoire. A ses yeux, il n'y a pas de délit, mais plutôt une affaire de concurrence soulevée en cette veille de la Tabaski. “C'est quelqu'un qui a des concurrents sur le marché et pour l'éliminer, ils ont préféré le dénoncer, or ce sont des produits aptes à la consommation”, avait fulminé Me Mbengue. Avant d'ajouter que la place de son client n'est pas en prison, car M. Camara contribue au développement du pays, puisqu'il gère presque 50 employés. Fort de ces arguments, le conseil du prévenu avait plaidé la relaxe purement et simplement, tout en demandant au tribunal d'ordonner la restitution des produits. Le tribunal lui a donné raison.

Le propriétaire de Camara & fils a été arrêté, le 2 septembre dernier,

par des éléments de la brigade de Dakar Ville, suite à une dénonciation anonyme. Les gendarmes avaient reçu l'information que Camara faisait de la contrefaçon de produits alimentaires. Lors de la perquisition, les hommes en tenue avaient découvert 82 caisses contenant chacune 6 bouteilles soit 492 bouteilles, 293 autres bouteilles vides et un fût de 200 litres. Poursuivant leur perquisition, les gendarmes avaient fouillé le magasin de confection de la moutarde. Il y avait 11 fûts de 200 litres, soit un total de 2 200 litres ; 2 autres de 150 litres chacun, 299 bouteilles vides, 3 machines de production, 8 sacs de bouteilles vides et 12 sacs de sel.

Dans les pièces réservées au stockage du vinaigre, les gendarmes y avaient trouvé 38 cartons contenant chacun 6 bouteilles grand modèle, soit 208 bouteilles au total. 34 autres cartons de bouteilles en petit modèle. Un total de 1 080 bouteilles avait été découvert, de même que 54 paquets d'arôme d'une quantité totale de 1 350 bouteilles. Au magasin contenant la moutarde, il y avait 156 caisses de 12 L soit un total de 1 896 L, un carton de 6 pots, 34 sacs de sel et 15 bidons vides d'alcool. Tout cela a été restitué à Mountago Camara. ■

SÉRIE DE NOYADES À KOLDA 7 enfants décédés en l'espace de 2 mois

Depuis le début de l'hivernage, jusqu'à la date du 14 septembre 2016, la région de Kolda a enregistré sept (7) cas de noyade. Les derniers cas ont eu lieu, le 9 septembre dernier, au village de Soudou Welly, département de Médina Yoro Fouta. Dans cette localité, quatre fillettes âgées entre 11 et 13 ans sont mortes noyées. A en croire les proches des victimes, elles étaient cinq (5) fillettes à avoir quitté leurs familles respectives pour aller se faire tresser au village de Missira, sur l'autre berge du fleuve de la vallée du Sofagnama. Pour éviter de parcourir le long détour qui permet de rallier les localités de Soudou Welly, Pata et Missira, elles ont décidé de braver le fleuve qui, du fait de la forte pluviométrie, avait débordé son lit.

Ne sachant pas nager, quatre d'entre elles ont été emportées par les eaux. La rescapée doit la vie au fait qu'elle n'avait pas pris le risque de suivre ses camarades. Les observant se débattre en vain, elle a rebroussé chemin en pleurs. Arrivée au village, elle a informé leurs parents. C'est ainsi que les quatre corps sans vie ont été repêchés, au grand dam de leurs proches désespérés.

Le 1er septembre dernier, dans le village de Saré Sandiong, localité située dans la commune de Bagadadi, sur la route Kolda-Dabo, une fillette âgée de 9 ans a trouvé la mort dans les rizières dudit village. Selon les témoins, la victime suivait sa mère qui s'y était rendue. Arrivée sur place, elle a voulu coûte que coûte retrouver sa mère qui était de l'autre côté de la rive. Elle est tombée dans l'eau. Ses cris ont alerté sa maman qui est venue à son secours. La fillette a été transportée au poste de santé de Bagadadi, mais les médecins n'ont pas pu la ranimer.

Le 25 Août dernier à Sinthiang Idrissa, un des quartiers de la périphérie de la commune de Kolda, un garçon âgé de 8 ans a aussi trouvé la mort dans le fleuve. Selon des témoignages, la victime jouait au football avec ses camarades au bord du fleuve. A un moment, le ballon est entré dans l'eau. Innocemment, il est allé le sortir. Mais, ne sachant pas nager, il s'est noyé. Les cris de ses camarades ont alerté le voisinage. Avant l'arrivée des secouristes, l'irréparable s'était déjà produit. Le corps sans vie a été ainsi transporté par les sapeurs-pompiers à l'hôpital régional de Kolda. Après la délivrance du certificat de genre de mort par les médecins, les parents ont procédé à l'inhumation.

Le lundi 9 août, un autre cas de noyade s'est produit dans la commune de Kounkané, vers 18 heures. Le défunt Mamadou Samba Dembou avait quitté son domicile familial en compagnie de plusieurs de ses camarades pour aller se baigner dans une fausse carrière remplie d'eau de pluie située entre Kounkané et Saré Bouran. Arrivés sur les lieux, la victime âgée de 12 ans, s'est déshabillée comme ses camarades avant de plonger dans l'eau. Quand ces camarades ont remarqué que leur ami se noyait, ils se sont précipités pour le tirer de l'eau. Mais, ils n'ont pas pu et l'ont relâché, avant d'alerter les habitants. Avant l'arrivée des populations, le garçon était déjà mort. Le corps sans vie a été extirpé des eaux par ses parents, avant l'arrivée des sapeurs-pompiers.

A Kolda, les cas de mort par noyade risquent de continuer, car, en cette période de la saison des pluies, les enfants échappent à la vigilance de leurs parents et vont se baigner dans les fleuves, les marigots et autres points d'eau. ■

EMMANUEL BOUBA YANGA

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

La DPEE note un bon recouvrement des recettes budgétaires

Dans son dernier Point mensuel du mois de septembre, la DPEE a relevé une santé financière des dépenses publiques avec un bon recouvrement des recettes budgétaires.



Serigne Moustapha Sène, Dg DPEE

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

La Direction de la prévision et des études économiques (DPEE) loue la bonne tenue du recouvrement des recettes budgétaires au cours des 7 premiers mois de l'année 2016. Dans son dernier Point mensuel de conjoncture, la DPEE indique que "les ressources et dons mobilisés à fin juillet 2016 sont évalués à 1 262,6 milliards contre 1 138,1 milliards un an auparavant, soit une hausse de 10,9%". Pour les dépenses totales et prêts nets, elle les évalue à 1 526,8 milliards de F

CFA. Ce qui donne un solde budgétaire déficitaire de 264,2 milliards de F CFA. La Direction de la prévision et des études économiques de donner, dans le détail, les compositions de ces ressources. Elles sont composées de recettes budgétaires évaluées à 1 105 milliards de F CFA, des ressources au titre du "Swap" 40,1 milliards de F CFA, des dons 96,9 milliards de F CFA et des ressources du Fonds de soutien à l'énergie (FSE) pour 20,6 milliards de F CFA.

"Cette bonne orientation est imputable aux impôts directs, aux taxes intérieures et aux recettes pétro-

lières. Au niveau des impôts directs, l'impôt sur le revenu (172,7 milliards) et l'impôt sur les sociétés (160,4 milliards) se sont confortés respectivement de 10,8% et 15,9%", analyse la DPEE.

Augmentation des dépenses et prêts nets

Toutefois, la Direction de la prévision et des études économiques a noté une augmentation des dépenses et prêts nets pendant les 7 premiers mois de cette année. Selon son point de conjoncture économique, ils (dépenses et prêts nets) sont évalués à 1 526,8 milliards de F CFA en juillet 2016. Comparés à cette même période de l'année dernière, ils ont connu une hausse de 16,7%. "La progression des dépenses est attribuable aussi bien à la composante investissement qu'aux dépenses courantes", tente d'expliquer la DPEE.

Sur un autre registre, la DPEE renseigne qu'en juillet 2016, le déficit commercial s'est détérioré passant de 119 milliards de F CFA en juin 2016 à 126,9 milliards de F CFA un mois plus tard. "Cette situation traduit une baisse des exportations (-7,4 milliards) et une légère hausse des importations de biens (+0,4 milliard) en variation mensuelle. Ainsi,

le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 41,2% contre 44,0% un mois auparavant, soit une perte de 2,8 points de pourcentage", souligne le document. Cependant, cette détérioration du déficit commercial peut s'expliquer par la baisse des exportations de biens qui sont passés de 119,1 milliards de F CFA en juin 2016 à 111,6 milliards de F CFA un mois plus tard, soit une baisse de 6,2%. Pendant ce temps, les importations de biens sont passées de 270,6 milliards de F CFA en juin 2016 à 271 milliards de F CFA en juillet de la même année, soit une hausse de 0,2%. Toutefois, la DPEE note que les exportations d'engrais minéraux et chimiques ont connu une hausse de 1,4 milliard de F CFA. De l'autre côté, les importations de produits pétroliers, de produits alimentaires, de véhicules, matériels de transports et autres pièces détachées de véhicules ont connu un repli en juillet 2016.

En somme, pendant les 7 premiers mois de cette année, les importations de biens sont estimées à 1 680,5 milliards de F CFA contre 1 749 milliards de F CFA en 2015. Pour les exportations, elles sont évaluées à 887,8 milliards de F CFA pendant les 7 premiers mois de 2016. ■

SERVICES NÉONATALS

L'Etat promet la gratuité dans un an

Les Sénégalais pourront bénéficier d'une gratuité des services néonataux dans un an. La promesse est du Directeur général de la Couverture maladie universelle (CMU), Cheikh Seydi Aboubacar Mbengue qui s'exprimait hier en marge de l'assemblée générale de l'Union départementale des mutuelles de santé du département de Pikine.

Hier en marge de l'assemblée générale de l'Union départementale des mutuelles de santé du département de Pikine, le directeur général de l'Agence de la couverture maladie universelle (CMU), a soutenu que l'Etat qui a l'option d'augmenter le paquet de service est en train de travailler pour rendre gratuite la prise en charge des services néonataux. Selon Cheikh Seydi Aboubacar Mbengue, c'est dans ce cadre, d'ailleurs que le ministère de la Santé et de l'Action sociale est en train de se concerter avec l'Agence sur l'option de la prise en charge des urgences néonatales. "Le Japon a annoncé un appui d'un montant de 41 milliards F CFA. Et cette somme va nous permettre de prendre en charge sur les deux ans les bénéficiaires des programmes de bourses de sécurité familiale en attendant que le Sénégal développe sa stratégie de financement de la CMU pour pouvoir financer cet aspect à partir de 2018", informe-t-il. D'après le Dg de la CMU, ce financement de l'empire du Soleil levant permettra au Sénégal de recruter des sages femmes et des infirmiers au bénéfice des régions périphériques qui souffrent d'un déficit en personnel de santé. "Ce qui est plus important, c'est que ce financement va permettre de prendre en charge les urgences néonatales", a soutenu M. Mbengue.

D'après les statistiques, sur 100 enfants qui meurent avant l'âge de 5 ans, les 35 à 40 meurent dès les premiers mois. Et les 60 rendent l'âme entre le deuxième et le 59ème mois. Ce qui signifie à son avis qu'il y a une action énergique à mettre en œuvre dans les premiers mois de naissance pour que le taux de mortalité infantile juvénile puisse chuter. "Nous travaillons dans ce sens, pour que tous les équipements de prise en charge des urgences néonatales soient disponibles dans les postes de santé, centre de santé et hôpitaux. Et pour qu'ensuite la CMU puisse rendre lesdits services gratuits. Et nous pensons que cela pourra être effectif à partir de l'année prochaine", a promis le DG. En outre M. Mbengue a déclaré qu'il sera possible d'atteindre un taux de couverture nationale qui avoisinerait les 80% en fin d'année. ■

CHIEKH THIAM

RAPPORT MONDIAL UNESCO SUR L'ÉDUCATION

L'Afrique subsaharienne à la fête en... 2099

Les objectifs du développement durable, en ce qui concerne l'éducation, ne seront pas atteints à date échu, 2030. Les projections du rapport mondial de l'Unesco sont globalement inquiétantes, mais surtout pour l'Afrique subsaharienne où l'on atteindra l'achèvement du cycle primaire et secondaire, d'ici le siècle prochain.

■ OUSMANE LAYE DIOP

Le point 4 des objectifs de développement durables ODD ne sera pas atteint pour l'échéance de 2030 qui lui a été fixée. A en croire les tendances de l'Unesco, le monde n'atteindra l'enseignement primaire universel qu'en 2042 ; l'achèvement universel du premier cycle de l'enseignement secondaire en 2059 ; le second cycle en 2084, c'est-à-dire 54 ans, après 2030. Ces chiffres du rapport mondial de suivi sur l'éducation ont été avancés, hier, par la directrice du bureau régional de l'Unesco à Dakar, Ann Thérèse Ndong-Jatta. Les perspectives sont encore moins réjouissantes pour l'Afrique subsaharienne. A titre d'exemple, l'achèvement universel du deuxième cycle de l'enseignement secondaire devrait y être atteint en... 2099.

L'enseignement supérieur n'est pas mieux loti, puisque "seulement 8% des jeunes ont atteint ce niveau en 2014 en Afrique subsaharienne,



Ann Thérèse Ndong-Jatta

bien en deçà de la deuxième plus faible moyenne régionale, celle de l'Asie du Sud et de l'Est 23%, et la moyenne mondiale 34%", renchérit-elle. Le rapport GEM, anciennement rapport mondial de suivi sur l'éducation, pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre est accablant. "On dirait que l'éducation continue d'être un luxe pour les pays africains. Le financement est faible. 60% de la population est analphabète au 21e siècle, c'est inacceptable ! On parle de

développement sans éducation. On parle de Sénégal Emergent, comment émerger sans des populations éduquées ?", se demande Ann Thérèse Ndong-Jatta.

"Les chiffres sont inquiétants pour l'Afrique subsaharienne"

Le point 4 des objectifs de développement durable (ODD4) qui "vise à assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage, tout

au long de la vie pour tous", s'était fixé 2030 comme date butoir, lors du forum mondial sur l'Education en mai 2015 à Incheon en République de Corée. Mais les rédacteurs de ce rapport mondial affichent leurs inquiétudes quant à l'atteinte de ces objectifs. D'autres statistiques montrent le retard de l'Afrique subsaharienne par rapport à l'ODD4 où 31 millions d'enfants, 24 millions d'adolescents, et 33 millions de jeunes ne vont pas à l'école. "Les chiffres sont inquiétants pour l'Afrique subsaharienne où l'on atteindra l'achèvement du cycle primaire et secondaire, d'ici le siècle prochain. C'est une région où il y a beaucoup d'inégalités, de fortes disparités. Elle est également en proie aux conflits, puisque 35% des enfants non scolarisés vivent en zone de conflit. Le financement de l'éducation pose problème aussi", déclare l'une des rédactrices du rapport, Nihan Koseleci, pour expliquer les mauvaises performances de l'Afrique de l'ouest et centrale dans le

domaine de l'éducation.

"Les gouvernements doivent considérer l'éducation et la formation formelles et non formelles comme essentielles à leurs efforts pour affronter les problèmes transsectoriels", recommande-t-elle. Quant à la directrice du bureau régional de l'Unesco à Dakar, elle prône une "rupture radicale avec les tendances passées si l'éducation doit réaliser son potentiel pour aider à catalyser la croissance durable et favoriser la paix en Afrique. L'éducation seule ne serait pas le seul facteur de développement, mais sans éducation, le développement durable n'est qu'un vain mot", conclut-elle. ■

MOTS CHOISIS

L'Alchimiste de PAULO COELHO

Un rêve entêté projeta le jeune Santiago, berger de son état à emprunter la route qui mène de l'Andalousie aux Pyramides d'Égypte. Voyager était sa destinée quoiqu'il eût fréquenté le séminaire jusqu'à l'âge de seize ans. Ses parents voulaient qu'il devînt prêtre alors que lui rêvait de connaître le monde, ce qui pour lui était quelque chose de bien plus important que de connaître Dieu ou les péchés des hommes. Et comme chez eux, seuls les bergers pouvaient voir du pays, il se décida alors d'être berger. Son père accéda à sa demande et lui donna les moyens d'acquérir un troupeau et parcourir le monde.

Désormais, il pouvait réaliser le plus grand rêve de sa vie : connaître les différents recoins du monde, des quantités de femmes, de nombreuses occasions d'être heureux. "Voilà ce qui enseigne plus sur Dieu que le séminaire" se dit-il. Il avait compris que c'est la possibilité de vivre son rêve qui rend la vie intéressante. De rêve, il en fit à nouveau et toujours le même : un enfant qui le prenait par la main et qui le conduisait jusqu'aux Pyramides d'Égypte où git un trésor caché.

Une gitane consultée lui apprit que les songes sont le langage de Dieu et qu'elle ne peut interpréter que le langage que Dieu use pour parler au monde, mais quand il parle le langage de l'âme, il n'y a que l'intéressé qui puisse le comprendre. Un vieil homme nommé



Melchisédec qui se présenta à lui comme étant le Roi de Salem, lui proposa de lui apprendre à trouver le trésor en échange d'un mouton sur dix. Il lui avoue qu'il s'est décidé de l'aider parce qu'il sent en lui qu'il est capable d'accomplir sa Légende Personnelle, cette chose qui est en chacun de nous et qui fait que dès notre prime jeunesse, nous sachions quelle est notre voie, c'est-à-dire ce qu'on aimerait faire de notre vie.

De sa petite ville de Tarifa, il pouvait apercevoir l'Afrique, sa prochaine destination dans cette route à la recherche du trésor. Il arriva sur le continent et sa naïveté lui joua un tour : tout son argent emporté par celui qui s'était proposé d'être son guide à son arrivée sur le continent. Il se retrouva sans un sou en poche mais avait foi en l'avenir.

Après onze mois et neuf jours sur le sol africain et en travaillant chez un marchand de cristaux, il avait de quoi continuer sa route.

Il se rappelle le vieux Roi qui lui avait dit de ne jamais renoncer à ses rêves et d'être attentif aux signes. Il va ainsi continuer sa route, celle qui mène aux Pyramides d'Égypte et rencontra un Anglais à la recherche de l'Alchimiste, un homme qui soigne toutes les maladies et qui sait transformer le plomb en or.

Ensemble ils partirent à sa recherche et alors, le jeune berger fit une rencontre qui lui permit de comprendre la partie la plus essentielle et la plus savante du Langage que parlait le Monde, et que tous les êtres de la terre étaient capables

d'entendre en leur cœur, et cela s'appelait l'Amour et avait un nom : Fatima, fille du désert. Cet amour naissant lui fit même regretter son départ prochain vers les Pyramides d'Égypte, vers sa Légende Personnelle. Fatima lui fit savoir que **"les dunes changent sous l'action du vent, mais le désert reste toujours le même, et ainsi sera leur amour."**

Il rencontre seul l'Alchimiste dans le désert qui lui apprendra à savoir écouter son cœur, à communiquer avec les éléments et à être sensible à tout ce qui l'entoure. Il réussira à convaincre Santiago d'achever sa légende personnelle en suivant chaque signe. Il l'accompagne à travers le désert, lui sert de guide et lui apprend le "langage du monde". Aussi lui apprend-il que **"les Sages savent que ce monde naturel n'est qu'une image et une copie du Paradis. Le seul fait que ce monde existe est la garantie qu'existe un monde plus parfait que lui. Dieu l'a créé pour que, par l'intermédiaire des choses visibles, les hommes puissent comprendre Ses enseignements spirituels et les merveilles de Sa sagesse."**

Il lui apprendra aussi que **"c'est à nous d'alimenter l'Âme du Monde, et la terre sur laquelle nous vivons sera meilleure ou sera pire selon que nous serons meilleurs ou pires. C'est là qu'intervient la force de l'Amour, car, quand nous aimons, nous voulons toujours être meilleurs que nous ne sommes."**

Il le mit sur le chemin des Pyramides et les deux hommes se quittèrent.

Après de très nombreux signes, le jeune homme croit enfin qu'il n'a plus qu'à creuser pour trouver son trésor puisqu'il est aux pieds des Pyramides d'Égypte.

Il se mit à creuser et un groupe d'hommes le trouva sur place et le déposséda d'une partie de l'or que l'Alchimiste lui avait donné suite à une transformation de métaux. Après avoir été malmené, il avoua l'objet de ses recherches et le rêve qui l'a conduit jusqu'aux Pyramides d'Égypte. Le chef de cette bande lui dit finalement qu'il était bête de penser que les rêves peuvent mener à un trésor et que lui-même en avait fait un : son trésor se trouvait dans une église en ruine où les bergers allaient souvent dormir avec leurs moutons et où un sycomore poussait dans la sacristie ; et si je creusais au pied de ce sycomore, je trouverai un trésor caché. C'est l'église où Santiago s'était reposé avec ses moutons, ...en Espagne !!!

L'ancien berger comprit alors que c'est en ces lieux de son Espagne natale que se trouve le trésor. Il y revint et se mit à creuser au pied du sycomore et découvrit un coffre plein de vieilles pièces d'or espagnoles, des pierres précieuses, des masques en or...

"En vérité, la vie est généreuse pour celui qui vit sa Légende Personnelle" se dit-il enfin.

De là, le vent de l'Afrique lui apporta un parfum qui lui était familier et le murmure d'un baiser qui se posa doucement sur ses lèvres. Le souvenir de Fatima embauma déjà son cœur : "Me voici Fatima, j'arrive" dit-il.

Très beau roman, conte philosophique traduit en plusieurs langues, best-seller que je recommande à tous, à l'enfant qui sommeille en chacun de nous. ■

AMETH GUISSÉ

PUBLICATION D'UN MANUEL PRATIQUE DE GRAMMAIRE FRANÇAISE

Le "vade-mecum" du Pr Sidy Diop

Face à la baisse généralisée et préoccupante du niveau de langue française dans plusieurs pays africains francophones, le professeur Sidy Diop de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar vient de publier un manuel pratique de grammaire française. L'ouvrage de 146 pages se veut un outil précieux pour élèves, étudiants, enseignants et simplement pour le grand public.

■ MAMADOU YAYA BALDÉ

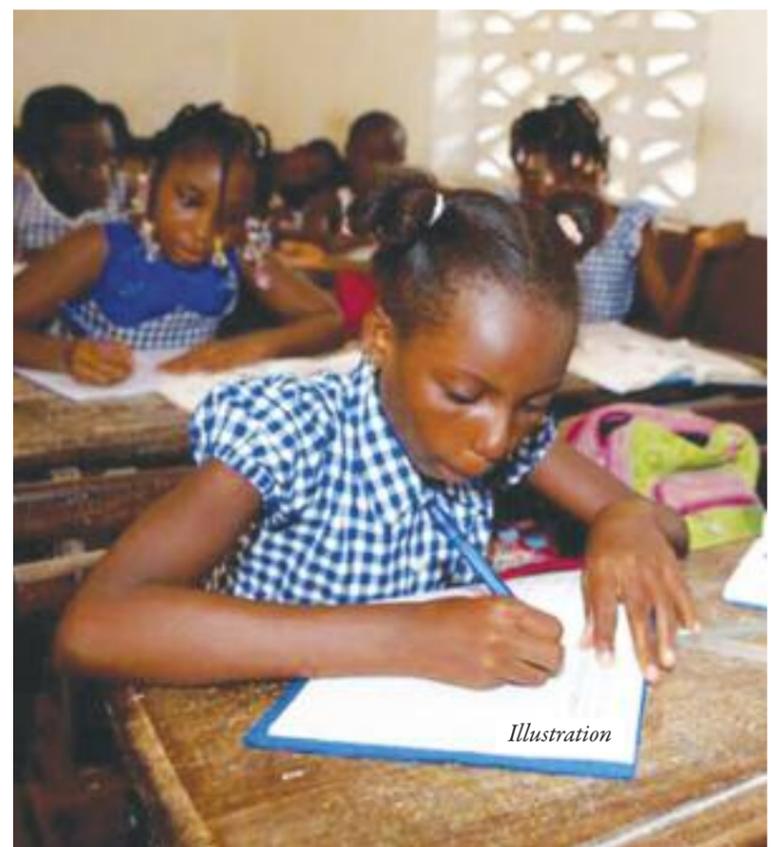
Langue officielle de pratiquement toutes les anciennes colonies de la France, la langue de Molière se porte aujourd'hui mal, dans beaucoup de pays africains, membres de la Francophonie dont le Sénégal. Au pays de Senghor, précisément, la baisse du niveau d'expression orale et écrite est une constante. C'est pour apporter un remède à cette situation inquiétante que le Professeur Sidy Diop de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a publié dans les Editions Matel l'ouvrage intitulé : "Manuel de pratique de grammaire française : à l'usage des apprentis étrangers". Un manuel grammati-

cal élaboré pour répondre de façon transversale aux besoins langagiers de plusieurs types de public.

"Les élèves des collèges y trouveront l'ensemble des points inscrits à leur programme d'études de la grammaire ; les élèves des lycées ainsi que les étudiants y trouveront un moyen de protection contre l'insécurité linguistique", indique M. Diop. A en croire l'auteur, il n'y a pas que les élèves et étudiants qui y trouvent leur compte, les enseignants et le grand public aussi. "Les maîtres de l'école élémentaire pourront s'y référer pour la préparation de leurs fiches pédagogiques ; le grand public disposerait d'un vade-mecum linguistique souvent utile dans bien de situations profession-

nelles : communication administrative, préparation d'examens etc.,

Parmi les thèmes traités en priorité dans ce manuel, figurent en bonne place la phrase, ses composantes, formes et types, le groupe du nom, les mots invariables (la préposition, la conjonction et l'adverbe), le groupe verbal et les procédés d'expression. "La grammaire que nous proposons n'est ni une description savante, ni une thèse méthodologique ; elle se veut un modeste instrument d'accompagnement de l'apprentissage du français, un accélérateur d'apprentissage, si l'on préfère", résume l'auteur, spécialiste du grec ancien à l'Ucad, avant de justifier le bien-fondé de son livre.



Illustration

"La francophonie africaine n'a pas pour vocation d'être seulement consommatrice mais aussi pro-

ductrice de grammaire et de méthodes de langue française", affirme-t-il. ■

ALRI ALRI Tiercé Quarté+Quinté+ALRI ALRI

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016
Maisons-Laffitte (CORDE A DROITE)
Prix du Grand Trianon
18 Partants - PLAT-60.000 €
(39 000 000 F CFA) 1. 600M- R1C3
Terr: très souple
DEPART: 13H15
ALR 1

Un handicap qui pourrait revenir à l'un de ses favoris annoncés avant le coup, à savoir Magari (1). Il vient d'obtenir une excellente troisième place, à ce niveau de la compétition, face aux "vieux". Il retrouve ses contemporains et semble largement en mesure de s'acquitter de sa tâche avant d'avoir, probablement, de solides prétentions à l'échelon supérieur. Si elle n'avait pas connu d'ennuis de trafic en dernier lieu, Feel Alive (15) n'aurait pas été loin de la vérité. Elle cherchera ici une compensation. Mondieu (10) fait partie des points d'interrogations de ce Quinté+. On y croit ! Instant de Rêve (16) a, quant à lui, prouvé sa compétitivité dans la catégorie proposée, tout comme Jaaref (2), brillant lauréat du Prix de la Barbarie. Royal Vati (6) vient d'ouvrir logiquement son palmarès après un bon début de carrière. Prose Poem (7), actuellement sur la montante, ainsi que Main Fact (11), à ne pas condamner hâtivement, compléteront notre sélection.

Sélection : 1.15.10.16.2.6.7.11

N	CHEVAUX	SA	QEL	CORDE	JOCKEYS	PODS	PERF.	GAINS / €	ENTRAINEURS	PROPRIETAIRES	COTE
1	MAGARI	M3	-	11	C. DEMURO	60KG	3p 5p 4p 4p 4p (15) 1p 3p	78 850 €	H.-A. PANTALL	G.A-NORMAND	4/1
2	JAAREF IRE	H3	-	16	G. MOSSE	59	9p 1p 0p 5p (15) 1p 2p	43 650 €	J.-E. HAMMOND	H. MAKTOUM	13/1
3	DENGA (IRE)	F3	-	8	C. SOUMILL	59	5p 8p 1p 5p (15) 1p	30 400 €	S. WATTEL	H PERELLE	19/1
4	BRONZE SWAN (IRE)	M3	①	7	M. BARZALO	57,5	9p 2p 5p 2p 1p 3p	26 550 €	H.-A. PANTALL	B.V DALFSEN	28/1
5	RAPPELLE MOI	M3	-	5	A. CRASTUS	57	7p 9p 0p 1p 4p 6p (15) 6p	34 850 €	D. PRODHOMME	A.KRAULIG	47/1
6	ROYAL VATI	H3	-	17	T. BACHELO	57	1p 2p 3p 3p 4p 5p	31 200 €	S. WATTEL	G.AMSALEG	21/1
7	PROSE POEM GB	F3	-	15	T. JARNET	57	2p 3p (15) 6p 6p 4p 4p	20 000 €	F. HEAD (S)	G.STRAWBR	6/1
8	ZAPPEUSE	F3	-	13	J. CROCQUEI	56	0p 9p 1p 0p 1p 5p 7p 6p	32 800 €	Y. BARBEROT	J.SEROR	70/1
9	VAPORETTO CAPRI	M3	-	9	ALEBADEL	56	0p 6p 5p 1p 2p (15) 4p 4p	23 200 €	F. DOUMEN (S)	PH.VOGT	34/1
10	MONDIEU	H3	-	18	P BOUDOT	56	4p 7p 5p 3p (15) 1p	16 750 €	C. FERLAND	B.YEARDLEY	10/1
11	MAIN FACT USA	M3	-	12	V. CHEMINU	55,5	8p 5p 4p 1p 5p (15) 0p	18 100 €	D. SMAGA	K.ABDULLAH	17/1
12	HANDCHOP	H3	-	6	A. HAMELIN	55	1p 7p 5p 2p 1p 9p	24 300 €	C. BOUTIN (S)	J.JULIAN	62/1
13	ENJOY THE SILENCE	M3	-	3	ROTHOMAS	54	9p 0p 0p 4p 2p 3p 2p 7p	67 850 €	C. BOUTIN (S)	B.CAMBIER	56/1
14	GREAT DORA	F3	①	4	M. GUYON	54	6p 1p 0p 3p 0p 7p (15) 2p	61 250 €	T. CASTANHEIRA	C. GARNIER/	36/1
15	FEEL ALIVE	F3	-	2	S. PASQUIER	54	8p 3p 4p 1p 2p 4p 4p 4p	33 200 €	F. ROHAUT	S CANARIAS L	3/1
16	INSTANT DE REVE	H3	-	1	T. THULLIEZ	54	3p 6p 5p 4p 7p 2p	20 400 €	MME C-BARBE	MM.BARANDE	8/1
17	KORINNA	F3	-	10	E. HARDOUI	53,5	3p 5p 1p 8p 1p 0p 0p 8p	40 700 €	C. LAFFON-PARIAS	L.MARINOP	12/1
18	HEARTBEAT IRE	M3	ⓧ	14	A. LEMAITRE	53	0p 2p 3p 8p 8p (15) 1p 3p	19 900 €	F. CHAPPET	ROY RACING	35/1

1-MAGARI : Il vient d'obtenir une excellente troisième place. Il n'aurait qu'à répéter pour jouer ici un premier rôle.
2-JAAREF IRE : Il a été sévèrement pénalisé au poids. Néanmoins, il semble toujours perfectible. A ne pas sous-estimer.
3-DENGA (IRE) : Elle possède d'évidents moyens, pour une place en bout de piste.
4-BRONZE SWAN (IRE) : Il n'a pas démérité, le 15 août à Deauville, pour ses débuts dans les gros handicaps. Sa marge de manoeuvre est minime. Sa tâche est délicate.
5-RAPPELLE MOI : Il s'est montré moins percutant. Le handicapeur lui a accordé un kilo de décharge. Cela risque encore d'être insuffisant...
6-ROYAL VATI : Il vient d'ouvrir son palmarès dans un handicap à Deauville. S'il tient la distance,

Il est en mesure de surprendre agréablement.
7-PROSE POEM GB : Elle a failli effectuer des premiers pas tonitruants dans les gros handicaps. Elle semble recommandable pour une place.
8-ZAPPEUSE : Elle ne possède aucune marge de manoeuvre, surtout face aux mâles. A ranger parmi les gros outsiders.
9-VAPORETTO CAPRI : Il semble nettement plus à son affaire en terrain profond. Pour le moment, nous nous contenterons de le regarder courir.
10-MONDIEU : Il va découvrir ici la catégorie des gros handicaps. Doué, un accessit est cependant à sa portée.
11-MAIN FACT USA : Il semble en mesure de courir en progrès dès ce samedi. Il ne faudra pas faire fi de ses chances.

12-HANDCHOP : Les données ne sont plus les mêmes ce samedi, d'autant que sa valeur handicap semble limite. A revoir.
13-ENJOY THE SILENCE : Il vient d'enregistrer trois échecs dans la catégorie qui nous intéresse. Sa chance semble mince.
14-GREAT DORA : Elle se montre moins régulière cette année. Pour les amateurs d'outsiders.
15-FEEL ALIVE : Elle aurait joué un tout premier rôle, le 28 août à Deauville. Elle peut trouver ici une compensation.
16-INSTANT DE REVE : Il vient de prouver, et ce à plusieurs reprises, sa compétitivité. Sans incident, sa place est dans les cinq premiers.
17-KORINNA : Elle vient de terminer à l'arrivée de deux gros handicaps consécutifs. Sa

marge de manoeuvre est réduite. Le raccourcissement de la distance ne va pas la gêner. Notre regret.
18-HEARTBEAT IRE : Il reste sur une sortie malchanceuse à Deauville. Face à une telle opposition, nous ne l'avons pas retenu.

Résultat et Rapports ALR1
 JEUDI 15 SEPT 2016
ARRIVEE OFFICIELLE
6-19-11-8
TIERCE
O:130 500F (29)
D:26 000F (106)
QUARTE
O:910 000 F (1)
D:53 000 F (24)
QUINTE+
O:NEANT
CAGNOTTE:5 072 000 F
D:152 500 F(32)

FAVORIS:
 (15) - FEEL ALIVE
 (1) - MAGARI
 (7)- PROSE POEM GB
 (16)- INSTANT DE REVE
 (10) - MONDIEU

NOTRE CLASSEMENT
M.CHANCES:15.1.7.16.10.17.2.11
MEFIANCES: 3.6.4.9.18
OUTSIDERS : 14.5.13
DELAISSES : 12.8

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS


UNE CAGNOTTE DE 3 034 500 F CFA EST MISE ENJEU DANS CE QUINTE+

PM U ALR1 - PRONOSTICS SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016 - ALR1 13H15

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cote	4/1	13/1	19/1	28/1	47/1	21/1	6/1	70/1	34/1	10/1	17/1	62/1	56/1	36/1	3/1	8/1	12/1	35/1
C Sénégal	7/1	15/1	17/1	29/1	31/1	11/1	8/1	35/1	13/1	14/1	19/1	41/1	28/1	16/1	6/1	16/1	13/1	32/1
C Paris Turf																		
BRUNO DIEHL			15			1		16		10		7		2		6		17
YANN DAIGNEAU			1			11		16		17		6		15		10		2
G.BERNH			16			15		2		10		7		17		18		14
C.MEYER			10			17		6		16		2		14		9		15
H.DEBRUYNE			7			6		10		16		17		2		18		11
MARIO PUTRINO			15			17		10		18		14		1		2		6
JOHAN GERARD			1			15		10		16		7		6		17		11
LE PARISIEN			16			14		2		10		17		15		1		18
LE REPUBLICAIN			10			15		16		1		2		6		17		8
QUINTENET			7			17		16		15		10		2		1		18
AIP			15			1		17		10		16		2		7		6
SUD-OUEST			1			10		11		15		16		17		2		14
RMC			16			15		10		9		7		2		17		18
RADIO HAUTE			10			15		8		17		14		18		13		16
SCOOPYDGA			7			15		3		4		11		16		1		17

Liste type	15	1	16	10	7	2	6	17	11	18	14	9	8	3	13	4	12	5
N. de fois Cités	22	21	20	19	18	15	14	11	9	5	3	2	1	1	1	1	0	0
Pts attribués:	134	128	111	100	87	68	64	39	29	11	7	5	4	3	1	1	0	0

SYNTHESE PMU.FR
FAVORIS: 15.1.16.10.7.2.6.17
OUTSIDERS:11.18.14.9.8.3
DELAISSES : 13.4.12.5

Analyse de la Presse
SELECTION : 1.15
B. CHANCES : 11.16.2.10.6.7
OUTSIDERS :3.9.5.17.18.13.4.14.8.12

S. Rapports ALR1 du JEUDI 15 sept 2016		
Combinaisons	Rapport pour 500€	Nombres
C. Gagnant	7 000	195
C. Place A	2 000	223
C. Place B	18 000	26
C. Place C	20 500	23

Coup De Cœur	7				
Photo	15	1	16		
Forme	6	7	15	1	10
Régularité	15	10	1	17	16
Progrès	8	9	14	18	11
Jackpot	13	4	12	5	3
Chance Régulière	17	2	6	15	1
Cites En 1er P.	15	1	16	10	7

CAGNOTTES EN INSTANCE		
SAMEDI	17/09/2016	3 034 500 F
LUNDI	19/09/2016	4 622 000 F
MERCREDI	21/09/2016	5 088 000 F
JEUDI	22/09/2016	5 072 000 F

Coup De Cœur : PROSE POEM GB (7), elle monte en puissance après avoir connu une absence de plusieurs mois. Sans minimiser l'opposition, sa chance est prépondérante.

LE PLAT
 De nombreux paramètres tels que la position du cheval par rapport à la corde, le poids qu'il porte ou la distance à parcourir, entrent en jeu pour pimenter la course. La course de plat se court le plus souvent sur une distance comprise entre 1600 et 2400 mètres ;



LOUÏSE N°- ALR2 Tiercé Quarté+ Quinté+ ALR2 ALR2

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016

**MAUQUENCHY
(CORDE A GAUCHE)
PRIX AXA CABINET COMBE
DURAND GRENIER
18 PARTANTS - ATTELE
30 000 € (19 000 000 F CFA)
2 850 M R4 C1
Terrain: BON
DEPART ALR 2:
15 H 00**

Samedi, MAUQUENCHY sera le théâtre du PRIX AXA CABINET COMBE DURAND GRENIER, un Quinté dédié aux trotteurs âgés de 7 et 9 ans. Disputé sur le parcours classique, cette course E semble promise aux plus jeunes. ATINO DE L'ORMERIE (17) n'a cessé de progresser cette saison. Ce protégé de B. LE BELLER semble de taille à devancer l'excellent VIKING MARANCOURT (5), un sujet très dur à l'effort. Surprenante lors de sa plus récente prestation, VOICE DREAM (16) n'aurait qu'à rééditer pour jouer un rôle actif à l'arrivée. VERDI DE TILLARD (15), défermé des quatre pieds, viendra ensuite en compagnie de ARANUI (7), capable de finir fort à l'issue d'un parcours sans encombre. VEGAS TURHAM (6), AYRTON (1), et VENUS VERTE (2) se battront pour la cinquième place.

Sélection : 17.5.16.15.7.6.1.2

N	CHEVAUX	SiA	FERR	DRIVERS	DIST	CHRONO	PERF.	GAINS €	ENTRAINEURS	PROPRIETAIRES	COTES
1	AYRTON	H6	-	M. LEMERCIER	2850	1'14"8	9a 0a 1a 1a 4a 4a Da	68 300 €	LEMERCIER	LEMERCIER	10/1
2	VENUS VERTE	F7	Q4	E. PELTIER	2850	1'14"5	Da 8a 0a 6a 4a 8a	96 530 €	E. PELTIER	E. PELTIER	11/1
3	AURORE ECLATANTE	F6	-	M. PERRIL	2850	1'13"5	0a Da 0a 0a 0a 0a 9a	97 280 €	M. PERRIL	F. BELLANG.	26/1
4	VOL DE NUIT	M7	-	F. LAGADEC	2850	1'13"8	4m Da 0a 9a 0a (15)	97 470 €	M. C. LEVE	M. C. LEVE	21/1
5	VIKING MARANCOURT	H7	-	P.Y. VERVA	2850	1'14"9	Da 1a 0a (15) 1a 1a	98 760 €	J. LECOURT	J. MONCLIN	3/1
6	VEGAS TURHAM	H7	Q4	C. DREUX	2850	1'14"3	4a Da 6a Da Da 7a	99 033 €	C. DREUX	F. JOLLIVET	8/1
7	ARANUI	H6	Q4	S. BOURNIER	2850	1'15"5	8a 3a 2a 1a 1a 3a 7a	99 210 €	S. BOURNIER	B. BIRI'	7/1
8	TOSCAN DE CAREL	H9	-	M. M.A. GOETZ	2875	1'12"7	9a Da 5a 1m Da 4a	175 085 €	M.M.A. GO.	M. M.A. GO.	22/1
9	VENISE SOYER	F7	-	M. LENOIR	2875	1'12"6	6a 0a 7a 0a 4a Da 8a	178 090 €	J.Y. RAYON	EC. ALBERT.	24/1
10	UNAKA	F8	-	B. MASSEGUIN	2875	1'13"6	9a Da 8a Da (15) Dm	180 690 €	F. CRADO	ALTCHOUKI.	12/1
11	AVALO MONTAVAL	M6	-	V. SEGUIN	2875	1'13"	Dm 6a 9a 0a 0a 2a 4a	181 850 €	F. LERCIER	M. B. CHAUD	18/1
12	URIDO D'ALBAN	H8	-	M. L. A. LEMOINE	2875	1'13"4	0a 0a 0a 0a 6a 3a 2a	182 250 €	M. A. LEMO.	F. LEMOINE	16/1
13	TOUCH GREEN	H9	Q4	G. DELACOUR	2875	1'13"4	9a 9a 0a 0a 0a 7a (15)	182 800 €	DELACOUR	J. COLOMBI.	20/1
14	AZUR SOMOLLI	M6	Q4	S. ERNAULT	2875	1'13"8	2a 1a 5a 1a 0a 2a 0a	183 280 €	S. ERNAULT	W. LAIR	14/1
15	VERDI DE TILLARD	H7	Q4	E. LEFRANC	2875	1'12"9	8a 2a 5a 0a 1a Dm 1m	183 430 €	E. LEFRANC	EC. EC. C.	5/1
16	VOICE DREAM	F7	Q4	L. AUBE	2875	1'13"1	9a 6a 0a 8a 3a 3a 0a	184 600 €	Y. DESAUNE	BENCHETRI.	4/1
17	ATINO DE L'ORMERIE	H6	Q4	B. LE BELLER	2875	1'13"1	1a 1a 1a 2a 0a 6a 8a	186 040 €	B. BELLER	EC. EC. DE L.	1/1
18	VALENTINE'S DAY	F7	-	G. HOUEL	2875	1'13"8	0a Da Da 5a 1a 1a Da	187 100 €	G. HOUEL	EC. EC. H.G.	30/1

1-AYRTON : Il accuse un peu le coup. Pour une cinquième place.
2-VENUS VERTE : Elle va apprécier le parcours et à sa chance, malgré une absence de marge.
3-AURORE ECLATANTE : Elle semble montrer du mieux à l'entraînement mais ça ne se concrétise pas en course.
4-VOL DE NUIT : Il courrait dernièrement afin de prendre des gains pour être sûr de participer à ce quinté. A surveiller.
5-VIKING MARANCOURT : Il alterne le bon et le moins bon cette saison. A retenir.

6-VEGAS TURHAM : Sa dernière sortie est encourageante. Pour une cinquième place.
7-ARANUI : Devrait donner du fil à retordre à nos favoris. Pour une place.
8-TOSCAN DE CAREL : Ce protégé de Goetz a peu de marge dans ce lot. A voir.
9-VENISE SOYER : Ferrée, une cinquième place serait bien pour elle.
10-UNAKA : Avec quatre courses, si elle reste sage, elle est largement capable de remporter ce quinté.
11-AVALO MONTAVAL : Il est revenu dans les boxes il y

a peu et semble en forme. A voir.
12-URIDO D'ALBAN : Elle commet beaucoup de fautes. Si le parcours est calme elle peut s'en sortir.
13-TOUCH GREEN : Il fait partie des plus âgés de ce lot. Ne pas éliminer pour autant.
14-AZUR SOMOLLI : Il est en grande forme et rattrape le temps perdu, vu ce qu'il avait montré dernièrement.
15-VERDI DE TILLARD : Sa dernière sortie comporte des excuses. A reprendre.
16-VOICE DREAM : Elle adore cet hippodrome. Base logique.

17-ATINO DE L'ORMERIE : Elle visera un 4e succès de rang. Base.
18-VALENTINE'S DAY : Elle est parti au galop les dernières fois et on n'a pas vu grand-chose. Elle devrait donc manquer d'une course.

Résultat ALR 2
 Du Jeudi 15 Septembre 2016
ARRIVEE OFFICIELLE
12.11.13.15.2
TIERCE
O : 58 000 F (27)
D : 11 500 F (108)
QUARTE+
O : NEANT
D : 19 500 F (49)
QUINTE+
O : 12 463 500 F (1)
D : 19 500 F (142)

FAVORIS :
 (17)- ATINO DE L'ORMERIE
 (5)- VIKING MARANCOURT
 (16)- VOICE DREAM
 (15)- VERDI DE TILLARD
 (7)- ARANUI

NOTRE CLASSEMENT
 M.CHANCES: 17.5.16.15.7.6.1.2
 MEFIANCES: 10.14.12.11.13.4.8.9.3
 OUTSIDERS : 18
 DELAISSES :

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS


UNE CAGNOTTE DE 3 203 500 F CFA EST MISE EN JEU DANS CE QUINTE +

PMU ALR 2 - PRONOSTICS DU SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016 - ALR 2 15H00

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cote Sénégal	10/1	11/1	26/1	21/1	3/1	8/1	7/1	22/1	24/1	12/1	18/1	16/1	20/1	14/1	5/1	4/1	1/1	30/1
C Paris-Turf	12/1	12/1	28/1	23/1	5/1	6/1	9/1	23/1	25/1	18/1	15/1	19/1	28/1	14/1	4/1	5/1	1/1	40/1
BRUNO DIEHL			6			17			7		5	16		15		13		14
YANN DAIGNEAU			17			6			7		5	15		12		16		10
G. BERNH			17			6			5		1	7		16		15		12
C. MEYER			17			15			6		7	5		1		12		16
H. DEBRUYNE			17			15			6		7	1		5		10		2
MARIO PUTRINO			17			5			7		6	1		14		13		3
JOHAN GERARD			17			5			6		7	15		14		13		12
LE PARISIEN			17			5			6		1	16		14		10		7
LE REPUBLICAIN			17			6			18		8	5		4		1		7
QUINTENET			17			5			15		10	14		13		1		2
AIP			17			16			6		5	11		12		15		1
SUD-OUEST			17			16			6		7	5		1		16		12
RMC			17			5			6		15	16		2		8		12
RADIO HAUTE			17			1			6		7	15		16		10		2
SCOOPYGA			17			6			5		1	10		13		14		4

Liste type	17	6	7	5	1	15	16	12	2	10	14	13	11	4	3	8	9	18
N. de fois Cités	22	22	20	20	16	6	15	14	14	11	10	8	5	4	2	2	1	1
Pts attribués:	139	125	124	96	70	51	48	37	36	28	23	9	4	4	2	2	1	1

SYNTHESE PMU.FR
FAVORIS: 17.6.7.5.1.15.16
OUTSIDERS : 12.2.10.14.13.11
DELAISSES : 4.3.8.9.18

ANALYSE DE LA PRESSE
 Sélection : 17
 Belles Chances : 6 7 5 1 15 16
 Outsiders : 12 2 10 14 13 11
 Délaissés 4 3 8 9 18

ALR 2 RAPPORT Du Jeudi 15 Septembre 2016

Combinaisons	Rapport 500F	Nombres
C. GAGNANT	33 000	16
C. PLACE A	7 000	24
C. PLACE B	5 000	35
C. PLACE C	10 000	17

Coup De Cœur	17
Photo	17
Forme	6
Régularité	17
Progrès	2
Jackpot	8
Chance Régulière	13
Cites En 1er P.	17

CAGNOTTES EN INSTANCE

Jour	Date	Montant
SAMEDI	17/09/2016	3 203 500 F
LUNDI	19/09/2016	2 770 000 F
MERCREDI	21/09/2016	6 745 500 F



MOTS FLÉCHÉS • N° 1570 (FORCE 4)

EMBARQUE POURRA DU PÉROU	RECULÉS NON CÉLÉBRÉ	PÉRIODES D'UN SYMBOLE	COUVER- TURE DE VOYAGE	METS INDIENS BELLE AUTREFOIS	PRATIQUE DES DU VERTUEUX	MOUVEMENT CROISÉ L'AIR EN EST UN
PRÉPARA- LE TAMPON EUS DU COUJAGE			NIVAGE		ESOUISSE BÂTIMENTS DE FERME	
		RIN				
CONFIRME UN DES LÉPTONS			PRIVE DE MOYENS DE DEFENSE MESSAGER			
		STATUE DE SOCIÉTÉ INJURE PUBLIQUE	TORPEDO	BEANIES CHOSSES IMPROV- SIBLES		
CHERCHA TROUVER CONDITION HUMAINE		DU L'ON EST BOMBI HOMME DE JARDIN			FEUILLES DE NINJA	SUIVIE
		UNE LAME RENVOI				
COURS EN AMÉRIQUE DU SUD	PLUS MINIME			ORGANISME SPATIAL BIEN FAIT		ASSORTIES
			BAN DES GRADINS OCCASION AU REPOS		COULEUR D'ÉTALON SECOURS (RE)	
PARLÉE	CAPITALE DU PÉROU AGRÉABLE		POINT DE RELACHE MURIQUE ET D'ENNA			
		SUJET POUR LAVARINE CHOIX DIFFICILE		DOCUMENT VILLE DU PÉLOPON- NÈSE		
CHAMP DE RUINES COUVRAGE AVISANT		MONNAIE DU MAROC PARCOURS			POUVANT ÊTRE CONTRAIT	PASSÉES
		DOLE POUR LES LETTRÉS SPECTRES				
PENQUE BOUCLE	MANQUANT D'ÉNERGIE PENTE ADOUCE			COSMOS	BE VÉT DE PARLER DES ANGLOIS	
				INTÉE HARICOT ROUGE I		
FOTIVES D'UNE TYRANNE	TERNE	POISSONS POMPIERS	À BASE DE ROSES			PESTE
					IL PASSE À MILLAU COMME UN PINSON	
PAR BELLE À VOIR			POUR LA MANIÈRE	AVALAT BOUL DE TABLE		
			ENCOCHE			
DÉGRIS DE BOUILLIE				SIMPLES		

Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11 (appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12 (appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDICIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
☿ **Relationnel** : vous serez plus réservé ou moins impulsif dans vos échanges. Pour d'autres, la fin de la semaine vous incitera à faire le point. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous devrez réfléchir à vos aspirations amoureuses ou vous devrez vous interroger sur vos collaborations du moment. ▼ **Bien-être** : sachez respecter les besoins de votre organisme.

Taureau
♉ **Relationnel** : vous aurez l'impression d'être pris en sandwich entre votre vie amoureuse et votre vie sociale. Difficile de trouver votre équilibre. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vos projets vous demanderont d'être ici et maintenant. Ainsi, soyez à ce que vous faites. ▼ **Bien-être** : vous parviendrez à parfaitement gérer vos énergies.

Gémeaux
♊ **Relationnel** : pour certains, aujourd'hui des éléments extérieurs à votre vie amoureuse viendront perturber vos échanges. Sachez rester zen ! ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous ne pourrez compter que sur vous. Ainsi, n'attendez rien de vos collaborateurs. ▼ **Bien-être** : pas mal de stress en perspective.

Cancer
♋ **Relationnel** : ce sera la bonne journée pour les échanges, les rencontres ou même une sortie entre amis. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous ne serez pas de ceux qui restent à rien faire. Ainsi, vous serez particulièrement actif. ▼ **Bien-être** : vous ferez preuve d'un bel esprit d'entreprise.

Lion
♌ **Relationnel** : vous opterez pour la sincérité dans vos échanges et vous ferez la chasse aux hypocrisies en tout genre. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous serez assez organisé et cela vous permettra de gagner du temps. ▼ **Bien-être** : vous pourrez compter sur une certaine énergie.

Vierge
♍ **Relationnel** : ce sera la journée idéale pour faire le point sur votre vie amoureuse ou relationnelle. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous saurez aller au bout de toutes vos obligations. Pour certains, vous serez étonnés par l'attitude de certains de vos collaborateurs. ▼ **Bien-être** : vous serez toujours aussi réceptif à votre environnement.

Balance
♎ **Relationnel** : certains opteront pour plus de romantisme et de douceur. D'autres profiteront de ce vendredi pour faire le point. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous serez amené à réfléchir à la mise en place d'une nouvelle stratégie. ▼ **Bien-être** : vous devrez pas surestimer de vos forces.

Scorpion
♏ **Relationnel** : soit vous chercherez à donner un nouvel élan à votre vie amoureuse, soit vous donnerez la priorité à votre vie amicale. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vendredi parfait pour faire le point sur un projet ou pour réfléchir à votre avenir. ▼ **Bien-être** : vous ne devrez pas surestimer de vos forces.

Sagittaire
♐ **Relationnel** : vous aurez du mal à communiquer ou vous verrez certains de vos échanges marqués par l'insatisfaction. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez l'impression de remonter le courant à contresens. ▼ **Bien-être** : beaucoup de fatigue.

Capricorne
♑ **Relationnel** : une rencontre inattendue, un renouveau amoureux, la redécouverte d'un sentiment... Aujourd'hui, tout est possible. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez l'occasion de vous ouvrir à d'autres possibilités et donc d'autres horizons professionnels. ▼ **Bien-être** : efficace et énergique.

Verseau
♒ **Relationnel** : journée parfaite pour dire ce que vous pensez ou ce que vous ressentez à votre entourage. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous chercherez à clôturer un dossier ou un projet. D'autres arriveront au terme d'un contrat. ▼ **Bien-être** : parfois stressé ou énérvé.

Poissons
♓ **Relationnel** : vous chercherez à attirer l'attention de vos proches ou de votre moitié. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : encore une journée peu évidente qui vous verra vous poser de nombreuses questions sur votre entourage ou sur votre avenir. ▼ **Bien-être** : des doutes et des craintes.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1569

■ E ■ B ■ I ■ A ■ L ■ O ■ C
 IMPLACABLE ■ BAH
 ■ BREST ■ ROSATRE
 MAI ■ PERIPETIE ■
 ■ RÉGIR ■ TESTEUR
 GRE ■ REVET ■ RN ■ E
 ■ A ■ PESE ■ TRITON
 ISOLE ■ USE ■ B ■ RA
 ■ S ■ A ■ AXA ■ CURER
 GARNIR ■ PAREE ■ D
 ■ NUS ■ BEE ■ ARDUE
 OTA ■ COPRIN ■ IRA
 ■ E ■ EURO ■ U ■ ESAU
 ASSOIE ■ CLAN ■ N
 ■ ANCETRE ■ SCIE
 BAL ■ U ■ RI ■ SIOUX
 ■ CECITE ■ VOLUME
 DAME ■ AFFINER ■ G
 ■ DETAIL ■ SAR ■ BE
 OINT ■ GÈNER ■ POT
 ■ ETETAS ■ ESSUYE

SUDOKU N° 1237

6	2	5	8	1	3	9	7	4
1	4	9	2	6	7	8	5	3
7	3	8	4	9	5	6	2	1
8	1	7	5	2	9	3	4	6
2	6	4	7	3	1	5	8	9
9	5	3	6	4	8	7	1	2
4	7	2	9	5	6	1	3	8
3	8	6	1	7	4	2	9	5
5	9	1	3	8	2	4	6	7

SUDOKU N° 1238

	1					2	4	
4	3		1		5		7	6
		2	3	7				
1					3	8		4
2	5			4	8			9
		3		9		7		
		7	5	1				9
5			8		9	6		
	8	1				3		5

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE
 • Cathédrale : 7H
 • Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
 • Saint Joseph : 6h30 - 18h30

HEURES DE PRIERES MUSULMANES
 • Fadiar : 05:59
 • Tisbar : 14:15
 • Takussan : 17:00
 • Timis : 19:15
 • Guéwé : 20:15

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 840

Haut-relief d'Ernest Barrias exposé au musée d'Orsay

AIMEE AMORALITE APLANIR APPEAU BIBLIOSUS BURELE CAMELOT CATHODE COASSE DEMASQUE DENICHE	EROTISE ETAPE FORGE INGENUITE INVERSER MARIAL MASQUER METIS NOTATION PASSANTE REBLOCHON	ROULETTE SAUTE SIGNET SPHERIQUE TARNAIS TAURINE TRIBUNAL
---	---	--

L I E E R O T I S E A R S R S
 R N N N M E T I S M P E I E U
 F O R G E S S A O C L S A U N
 P T U T E L E R U B A R N Q O
 A A B L O N A U M R N E R S H
 S T A A E L U N Q A I V A A C
 S I P I I T E I U I R N T M O
 A O P T E M T M T B R I E E L
 N N E T A P E E A E I E A D B
 T C A T H O D E N C S R H L E
 E T U A S E H C I N E D T P R
 T E N G I S U B O I L B I B S

MOTS MELÉS • N° 839

Une épreuve masculine d'athlétisme

DÉCATHLON

LUTTE - YEKINI SE DÉVOILE

“D’ici quelques semaines, je pourrais dire ce qui reste de mon avenir”

Véritable légende de la lutte sénégalaise avec frappe, Yakhya Diop Yékini, évoque avec RFI la spécificité de ce sport bien national, et explique comment il a régné pendant 15 ans et 19 combats sans connaître la moindre défaite. Aujourd’hui, à 42 ans, malgré deux revers successifs, le lutteur sérére n’a pas encore pris la décision de se retirer d’un sport qui lui a tout donné.

Yékini, vous êtes considéré comme l’un des plus grands lutteurs du Sénégal. Comment pouvez-vous vous présenter pour ceux qui ne vous connaissent pas ou peu ?

Mon vrai nom, c’est Yakhya Diop. Je suis de l’ethnie sérére, de la branche des Niominkas qui vivent au bord de la mer ou du fleuve. Ce sont des pêcheurs. J’ai 42 ans et je suis originaire des Îles du Saloum puisque mes parents viennent du village de Bassoul, mais je suis né, et j’ai grandi à Joal. J’ai fait l’école franco-arabe jusqu’au niveau bac.

D’où vient le surnom Yékini ?

Avant, je jouais au football, c’est de là que me vient le surnom de Yékini. A la Can 1992, organisée au Sénégal, l’une des stars, c’était l’attaquant nigérian Rashidi Yékini. L’un de mes cousins, Malick Lèye aujourd’hui décédé, trouvait qu’il me ressemblait beaucoup et on avait le même gabarit. Et comme c’est cette année que j’ai commencé à pratiquer la lutte dans les Mbapatt (NDLR tournoi de lutte traditionnelle organisé dans les villages et les quartiers populaires), j’ai gardé le surnom.

Comment pouvez-vous expliquer à ceux qui ne connaissent trop pas la lutte sénégalaise, ce que ce sport vous a apporté et ce qu’il représente pour vous ?

Ce que la lutte m’a apporté, c’est

simple : mon plus petit cachet en lutte avec frappe était de 200.000 CFA (300 euros) mon plus gros, c’est 150 millions CFA (230 000 euros). J’en ai fait mon métier, elle a fait ma réussite. La lutte représente beaucoup pour moi en tant que Sénégalais, mais surtout en tant que sérére, car cela fait partie intégrante de ma culture. C’est un sport noble et il y a un côté artistique. C’est comme si vous évoquez le sumo au Japon. Notre ambition, nous les lutteurs, c’est de faire que la lutte soit au même niveau international que la boxe thaï, ou le sumo, par exemple. Nous n’en sommes pas à ce stade, mais je prie pour qu’on y arrive.

Comment expliquer que vous soyez plus populaire au Sénégal que les stars du foot, ou que vous soyez au même niveau que Youssou Ndour (musique) ?

Un champion doit avoir une image, un comportement irréprochable envers les gens, qu’ils soient supporters ou pas. Je pense que j’ai montré aussi que pour devenir champion et le rester, dans n’importe quel domaine, il faut de l’abnégation et beaucoup de sacrifices, c’est peut-être cela qui est la base de cette popularité.

Quelles sont les qualités qu’il faut avoir et quels sacrifices doit-on faire pour rester invaincu pendant 15 ans dans l’arène ?

D’abord, il faut maîtriser les techniques de la lutte, avoir de la force et



puis avoir de solides assises sur le plan mystique. Après, il faut beaucoup de sérieux dans ce que l’on fait parce que le sport de haut niveau demande beaucoup de sacrifices.

Comme tout le monde, on aime la compagnie des filles. Comme tout le

monde, on aime aller en boîte de nuit. Tu es jeune, tu as envie de vivre ta vie comme un jeune de ton âge, mais tu ne peux pas le faire. Franchement, je me suis privé de beaucoup de choses. Je ne sortais pas. J’ai très tôt arrêté de sortir ou de m’amuser parce que je voulais régner longtemps dans l’arène

Avec le recul, comment pouvez-vous expliquer votre deuxième défaite face à Lac de Guiers II, le 24 juillet dernier ?

J’ai battu mes aînés, j’ai battu des lutteurs de ma génération, et j’avais dit qu’il ne me restait que mes “petits frères” à croiser dans l’arène. C’est un de mes “petits frères” qui m’a battu, c’est normal (ndlr : Lac de Guiers II a 9 ans de moins que Yékini). Cela devait arriver.

Justement à 42 ans, quel est votre avenir dans l’arène ?

Après le combat contre Lac de Guiers II, j’ai discuté avec mon staff, mes parents, etc. D’ici quelques semaines, je pourrais dire ce qui reste de mon avenir dans l’arène. La lutte, ce n’est pas seulement descendre dans l’arène. On peut rester dans la lutte en ayant un autre rôle.

Il y a beaucoup de jeunes lutteurs dans l’arène. Qui vous ressemble le plus actuellement ?

Il y a beaucoup de susceptibilité chez les lutteurs et je ne voudrais pas être à l’origine d’une polémique inutile en

citant un lutteur et pas un autre. Tout ce que je peux dire que c’est que les jeunes doivent encore s’investir, être plus sérieux, parce que la lutte est en train de perdre du terrain.

Pourquoi ce recul ?

Quand certains sponsors n’acceptent plus de venir dans la lutte, c’est qu’il y a un problème. La violence, les mauvais comportements ne nous aident pas. Un lutteur doit montrer l’exemple, c’est à ce prix que les partenaires et sponsors reviendront dans la lutte.

Quel métier auriez-vous exercé si vous n’étiez pas lutteur ?

En tout cas, ce serait un métier en rapport avec la mer puisque je suis sérére Niominka. Ou alors, j’aurais été un professeur en langue arabe.

Quelle est la part du mystique dans votre réussite ?

Je dirais que cela représente 10%, parce que nous sommes des Africains et avons nos réalités. C’est comparable à la préparation mentale. Chez les Occidentaux, un sportif doit avoir un psychologue à ses côtés, mais chez nous, il faut le mystique. C’est comme cela que je peux le comparer. Psychologiquement, si on n’est pas fort, on peut être perturbé par le mystique de son adversaire. Mais il ne faut pas commettre l’erreur de croire que seul le mystique vous fait gagner.

Pour quelqu’un qui a fait 19 combats sans être battu, comment vit-on la première défaite (ndlr : face à Balla Gaye II le 22 avril 2012) ?

Ce n’est pas agréable de perdre surtout pour quelqu’un qui n’a jamais connu le moindre revers. On finit par perdre la notion de la défaite quand on enchaîne les victoires à ce point. Passée la déception, il faut se rendre à l’évidence ; admettre que la défaite fait partie de la vie de tous grands champions. C’est très dur, mais on finit par l’accepter.” ■ (RFI)

REVUE TOUT TERRAIN

MERCATO

4,2 milliards d’euros dépensés en 2016

Dans son rapport mensuel du mois de septembre, l’Observatoire du football du Centre International d’Etude du Sport (CIES) a analysé l’évolution des sommes dépensées en indemnités de transfert dans les cinq grands championnats européens (Premier League, Liga, Bundesliga, Serie A, Ligue 1) depuis 2010. Ainsi, en 2016, en prenant en compte le mercato hivernal et estival, les formations du top 5 ont dépensé 4,2 milliards d’euros. Il s’agit d’un nouveau record ! En effet, c’est 365 millions d’euros de plus que l’an dernier et 1,3 milliard d’euros par rapport à 2014. Logiquement, le marché des transferts est en perpétuelle croissance ces dernières saisons. Cette somme globale a connu une augmentation de 175% par rapport à 2010, où “seulement” 1,5 milliard d’euros avaient été déboursés pour recruter des joueurs. A l’exception de 2012, les dépenses ont augmenté chaque année. A noter que depuis 2010, les clubs européens ont dépensé 19,4 milliards d’euros en transferts. Evidemment, si ces résultats prennent en compte les deux mercatos d’une année civile, c’est bien à l’intersaison que les plus grosses dépenses se déroulent. Par exemple, en 2016, 88,2% des sommes versées en

indemnités de transfert se sont effectuées lors du marché des transferts estival. Les autres années, ce pourcentage tourne aux alentours des 85%, avec une pointe à 90% en 2010.

PSG

Mourinho veut Lucas à Manchester United



Agent de Neymar, Wagner Ribeiro gère également les intérêts de l’aîlier du Paris Saint-Germain, Lucas (24 ans, 4 matchs et 2 buts en L1 cette saison). Et d’après celui-ci, José Mourinho est fan du Parisien et souhaite sa venue à Manchester United après avoir tenté de l’attirer au Real Madrid. “Ce n’est pas Florentino

Pérez qui voulait Lucas au Real Madrid à l’époque, mais José Mourinho. José Mourinho est amoureux de Lucas. A tel point que maintenant qu’il est à Manchester, il veut encore Lucas”, a confié l’agent à ESPN. Une offre des Red Devils pour l’Auriverde l’été prochain pourrait faire réfléchir le PSG, où Lucas peine toujours à confirmer son potentiel.

BARÇA

Neymar confirme pour le PSG

Désiré par le Paris Saint-Germain cet été, Neymar (24 ans, 1 match en Liga cette saison) a choisi de rester au FC Barcelone. En marge d’un événement promotionnel, l’attaquant barcelonais a confirmé avoir eu des contacts avec le club de la capitale. “Il y a eu beaucoup de discussions avec le PSG, c’est vrai. Nous avons eu de nombreuses conversations avec beaucoup de gens. J’ai choisi de rester parce que je me sens chez moi, je suis heureux ici, avec mes partenaires, au Barça. J’appartiens au Barça, je suis du Barça”, a assuré le Brésilien. En revanche, le Blaugrana n’a pas voulu s’étendre sur les révélations de son agent Wagner Ribeiro, qui évoquait notamment un salaire annuel net de 40 millions d’euros offert par le PSG. “Je ne peux pas confirmer cette histoire des 40 M€. Je n’aime pas parler de chiffres. Nous avons eu beaucoup de discussions, pas seulement avec une équipe”, a indiqué Neymar. Pour rappel, Manchester United était également à l’affût pour tenter d’attirer l’Auriverde cet été.

ATLETICO

Le contrat de Simeone raccourci ?

Annoncé proche d’un départ cet été, Diego Simeone a finalement accepté de rempiler avec l’Atletico Madrid. Mais l’entraîneur des Colchoneros aurait imposé une condition à ses dirigeants : raccourcir la durée de son contrat ! Selon le quotidien espagnol AS, la fin du bail du technicien argentin est désormais fixée à 2018, et non plus 2020. Cette information semble confirmer celle évoquée la semaine dernière concernant un départ d’El Cholo dans deux saisons, soit en 2018.

REAL

Un nouveau record pour Ronaldo !

Auteur du but égalisateur face au Sporting Portugal (2-1), Cristiano Ronaldo (31 ans, 1 match et 1 but en LdC cette saison) a relancé le Real Madrid en fin de match, mercredi en Ligue des Champions. Mais l’attaquant madrilène en a également profité pour s’offrir un nouveau record puisque le Portugais est devenu le joueur ayant inscrit le plus de coups francs directs dans la compétition. Avec 12 réalisations dans cet exercice, CR7 passe devant l’ancien attaquant de la Juventus Turin, Alessandro Del Piero, qui en avait marqué 11.

LIGUE EUROPA

Résultats

Hier

Groupe A

Feyenoord - Man. U 1-0

Zorya Louhansk - Fenerbahce 1-1

Groupe B

APOEL Nicosie - Astana 2-1

Y.B Berne - Olympiakos 0-1

Groupe C

Mayence - St Etienne 1-1

Anderlecht - Qabala 3-1

Groupe D

Maccabi T-A - Zenit 3-4

AZ Alkmaar - Dundalk 1-1

Groupe E

Plzen - AS Rome 1-1

Astra Giurgiu - Austria Vienne 2-3

Groupe F

Rapid Vienne - Racing Genk 3-2

Sassuolo - Athl. Bilbao 3-0

Groupe G

Standard Liège - Celta Vigo 1-1

Panathinaïkos - Ajax 1-2

Groupe H

Konyaspor - Shakhtar 0-1

Sporting Braga - La Gantoise 1-1

Groupe I

Red Bull Salzburg - FC Krasnodar 0-1

Nice - Schalke 04 0-1

Groupe J

Qarabag - Slovan Liberec 2-2

PAOK Salonique - Fiorentina 0-0

Groupe K

Southampton - Sparta Prague 3-0

Inter Milan - Hapoel B.S 0-2

Groupe L

Villarreal - FC Zurich 2-1

Ankaraspor - Steaua Bucarest 2-0

FOOT - CLASSEMENT FIFA SEPTEMBRE

Le Sénégal obtient son meilleur rang de l'année

Le classement de la Fédération internationale de football association (Fifa) de ce mois a été publié hier par le site internet de l'instance supérieure du football. Le Sénégal avance d'un rang et occupe la 39e place sur le plan mondial.



Les Lions au stade Léopold Sédar Senghor

OUMAR DEMBÉLÉ (STAGIAIRE)

Le Sénégal, 39e mondial et 3e africain, obtient du coup son meilleur classement de 2016. L'équipe du coach Aliou Cissé a fait de sacrés progrès pour en arriver là. Avec son carton plein réalisé dans les Eliminatoires de la Can, Gabon-2017 et ses succès acquis en matchs amicaux. De jan-

vier à juillet de l'année en cours, les différentes positions des Lions de la Téranga ont varié entre la 6e et la 4e place africaine. Le rang du mois dernier (41e mondial et 4e africain) a été gardé depuis juin. Le pire classement de l'année se situe au mois de mars où le Sénégal s'était classé 6e africain et 48e mondial. Ainsi, les Lions devan-

cent largement leurs adversaires de la poule D qualificative à la Coupe du monde 2018.

Le Cap-Vert, premier adversaire du Sénégal dans ces échéances, a connu le pire classement du groupe. 58e mondial et 10e africain en août, il a régressé en septembre à la 72e place mondiale et au 18e siège continental. Cela est surtout dû à sa défaite de la 6e journée des Eliminatoires de la Can, Gabon

2017, à domicile devant la Libye (0-1). Mais aussi à son élimination de ce rendez-vous africain, prévu en janvier prochain.

L'Afrique du sud, pas qualifiée certes à la prochaine Can, a grimpé de 2 places au niveau mondial (64e). Mais elle stagne sur le plan continental par rapport à août (13e). Lors du dernier match des Eliminatoires de la Can, la Mauritanie était venue décrocher le nul (1-1) chez-elle. Elle a le 2e meilleur classement dans la poule D, derrière le Sénégal.

Enfin, le Burkina Faso a gagné 6 places dans le classement mondial (67e). Aussi, au niveau africain son rang a positivement varié de 2 places (16e), comparé au mois précédent. Qualifié à la Coupe d'Afrique, il avait disposé du Botswana (2-1) lors de la dernière journée des qualifications.

La tête du classement africain est désormais occupée par la Côte d'Ivoire (34e mondial). Les Eléphants ont chipé la première place à l'Algérie (35e mondial), classée deuxième. Le Ghana 2e au mois précédent est tombé à la 5e position. La Tunisie (42e) a aussi grappillé des points, pour se classer à la 4e place derrière le Sénégal.

Au niveau mondial, le classement est toujours dominé par l'Argentine, suivi de son dauphin belge. L'Allemagne (3e) rejoint le podium au nez et à la barbe de la Colombie, 4e ex-aequo avec le Brésil qui gagne 5 places. La France, huitième, a régressé d'une place par rapport au mois précédent. ■

LIGUE EUROPA DES SÉNÉGALAIS

Entrée réussie pour Kara Mbodj et Pape Alioune Ndiaye

Les joueurs sénégalais Kara Mbodj (Anderlecht) et Pape Alioune Ndiaye (Osmanlispor) ont réussi leur entrée en Ligue Europa, hier, avec une victoire en poche.

LOUIS GEORGES DIATTA

Le début de la Ligue Europa des Sénégalais a été mi-figue, mi-raisin. Kara Mbodj, son coéquipier Stéphane Badji et Pape Alioune Ndiaye ont bien tiré leur épingle du jeu en enregistrant une victoire avec leurs clubs respectifs.

Le défenseur central des Lions et ses partenaires du club belge, Anderlecht, ont décroché la victoire (3-1) sur leur pelouse contre l'équipe azerbaïdjanaise, Gabala. Kara, a été titularisé dans l'axe de la défense d'Anderlecht. Par contre Badji est entré en cours de jeu à la 18e minute à la place de Tielemans. Les Belges ont ouvert la marque par



Kara Mbodj

Lukasz Teodorczyk (14e). Les visiteurs ont égalisé à la 20e par Bagali Dabo. Mais le malheureux Rafael Santos a redonné l'avantage (41e) à

Anderlecht en marquant contre son camp. Diego Capel (77e) a aggravé le score (3-1).

Le club turc, Osmanlispor, de Pape Alioune Ndiaye s'est également bien comporté. Avec une victoire (2-0) contre le Steaua Bucarest, il ne pouvait pas mieux espérer. Le milieu de terrain sénégalais a joué toute la partie. Les buts turcs sont l'œuvre de Cheick Diabaté sur penalty (64e) et Aminu Umar (74e).

Saivet, Sow et Khouma avancent à petits pas

Par contre, le début de la Ligue Europa a été timoré pour Henry Saivet, Moussa Sow et Babacar Khouma. Ces trois joueurs sénéga-



Pape Alioune Ndiaye

lais ont tous concédé des nuls pour leur première journée européenne.

Les Stéphanois avec Saivet, qui a joué 80 minutes, sont allés prendre le point du nul en Allemagne contre Mayance (1-1). Moussa Sow, titulaire avec Fenerbahçe, n'a pas pu faire trembler les filets. Les Turques ont fait match nul (1-1) en Ukraine face à Zorya Louhansk. Pour sa part, Babacar Khouma, aussi en déplacement avec Fiorentina en Grèce s'est partagé le point du nul (0-0) avec le Paok Salonique. L'attaquant sénégalais a cédé sa place (76e) à Christian Tello. ■

NATATION - 29^e ÉDITION TRAVERSÉE DAKAR-GORÉE

Des nageurs brésiliens au rendez-vous

La Fédération sénégalaise de natation et de sauvetage (FSNS) a prévu d'organiser la 29e édition de la traversée Dakar-Gorée le 25 septembre prochain.

Il n'y aura pas beaucoup de changements cette année par rapport aux précédentes éditions. Toutefois, 7 nageurs brésiliens feront leur baptême de feu. L'essentiel, c'est l'internationalisation de la traversée", soutenu hier, le président de la commission d'organisation de la traversée Dakar-Gorée. Joint au téléphone, Fadilou Seck a aussi révélé que des Français ont donné leur engagement et ont déjà "fait des réservations d'hôtel".

Cependant, sur le plan africain, la participation des pays de la zone 2 est incertaine. Composée de la Gambie, du Mali, de la Guinée, du Cap-Vert, du Nigéria et du Niger, les athlètes de ces pays "préferent se concentrer sur les championnats d'Afrique", prévus en Afrique du Sud juste après la traversée de cette année. "La majeure partie des meilleurs nageurs vont faire des courses en piscine plutôt que les courses de longue distance", explique M. Seck. En revanche, des "invitations" ont été envoyées à leurs pays. Et "d'ici mercredi", la Fédération saura "le nombre d'athlètes" qui confirmeront leur présence.

Ainsi, le départ pour la traversée sera donnée à la Voile d'or le 25 septembre prochain à 11 heures. Il y aura deux courses : A et B. Un intervalle de "15 minutes" séparera les deux vagues. La première traversée (course A), réservée aux "professionnels" comptera pas plus de "100 nageurs" qui concourront sur "5,2 kilomètres". La course B, "réservée au grand public", en accueillera "plus de 400", explique le président de la commission d'organisation de la traversée qui indique que le budget de la manifestation "est inestimable".

"La majeure partie des gens nous aide en nature mais pas en argent", explique M. Seck. "Le budget proprement dit ne peut pas être estimé. Juste avec la vedette que la marine met à notre disposition, c'est des millions. De même que les zodiacs des sapeurs-pompiers", ajoute-t-il.

Cependant les petites dépenses effectuées, chiffrées entre "3 et 4 millions" de FCfa, serviront à l'achat de carburant pour ces engins et à la location de pirogues, élucide-t-il.

Abdoulaye Makhtar Diop parrain de cette édition

Aussi, pour marquer l'évènement de cette année, la FSNS a choisi comme parrain le Grand Serigne de Dakar Abdoulaye Makhtar Diop. Egalement vice-président à l'Assemblée nationale, l'homme est "un ancien sportif", témoigne M. Seck.

"Les organisateurs rendront aussi hommage à une ancienne nageuse du nom de Dielynaba Ba qui nous a quittés récemment. Elle était championne de la natation", souligne Fadilou Seck. Qui s'empresse d'ajouter : "Depuis 5 ans, à chaque traversée, la Fédération rend hommage à un ancien nageur ou à un ancien sportif. L'année dernière, on avait rendu hommage à Safiétou Diatta, ancienne cadre au ministère des Sports et proche de la Fédération sénégalaise de natation et de sauvetage". ■

O. DEMBÉLÉ (STAGIAIRE)



SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016

MAISONS-LAFFITTE (corde à droite)

PRIX DU GRAND TRIANON

Tiercé Quarté+ Quinté+

60 000 €
(39 000 000 F CFA)

VOTRE PROGRAMME EN PAGE 9

18 Partants - PLAT - 600m

Terrain : Très souple

COURSE 1

DÉPART : 13H15